

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Chadli Bendjedi

Faculté des lettres et des Langues

Département de Lettres et Langue françaises



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique

« Didactique de FLE »

THÈME

Le recours à la langue maternelle dans le cours de FLE :

Etude linguistique orale sur l'enseignement de FLE

Cas d'élèves de cycle primaire

Présenté Par :

Mlle, MAARFIA Sabrina

Soutenu le :

Directeur de recherche MME. MANAA KHaoula

Devant le jury composé de :

Président : Mme SOUAME CHahrazed

Université Chadli Bendjedid El-Tarf

Examineur : Mme DJEDID Ibtissem

Université Chadli Bendjedid El-Tarf

Rapporteur : Mme MANAA KHaoula

Université Chadli Bendjedid El-Tarf

Année universitaire 2016-2017

Remerciement

Je remercie infiniment ma directrice de recherche : Mme MANAA KHAOULA que j'ai eu l'honneur d'avoir comme encadreur et que je remercie pour ses conseils .

*Mes remerciements chaleureux vont également à :
Notre chef de département Mr BESSATI .S.
Tous les enseignants de l'université de TARF*

*J'adresse ma gratitude à chacun des
membres du jury qui ont voulu lire et évaluer ce
travail .*

Dédicace

À mes très chers parents

À mes amies

À toute la promotion de master 2016/2017

SABRINA

Résumé

La didactique des langues étrangères ne cesse de s'enrichir des méthodes nouvelles pour mieux répondre aux besoins et assurer le meilleur rendement en termes d'enseignement/apprentissage.

Ce travail propose un enseignement du français langue étrangère à l'appui du recours à la langue maternelle. Cette proposition a pour objectif de prendre en considération le contexte plurilingue de ce pays et de se conformer à la réalité de cet enseignement en classe de français.

Pour cela, nous avons premièrement exposé l'état de l'enseignement de FLE en Algérie à la lumière des dictats des instructions officielles et les contraintes de la pratique de classe. Ensuite, nous avons abordé la réalité de l'enseignement de l'oral en classe de FLE car notre de recherche se focalise sur cet angle. Puis, nous avons traité un point fondamental de ce travail qu'est la langue maternelle en cours de FLE aussi bien ses apports et ses effets.

Pour étudier ces éléments, nous avons réalisé une enquête en faisant appel à une méthodologie bien précise qui associe l'analyse et la description de classe ainsi qu' un questionnaire adressé aux enseignants de FLE au cycle primaire .

Mots clés :

Langue maternelle - Langue étrangère - Stratégie d'enseignement/apprentissage - Classe de langue – Communication orale.

ملخص باللغة العربية

يسعى تدريس اللغات الأجنبية دائما لإثراء أساليب جديدة لتلبية احتياجات المتعلم وضمن أفضل أداء من طرف المعلم و احسن فعالية لعملية التدريس / التعلم.

يقترح هذا العمل تعليم اللغة الأجنبية الفرنسية بدعم من اللغة الأم. ويرجع هذا الاقتراح إلى مدى تأثير ظاهرة تعدد اللغات من البلاد.

لهذا، علينا أولا تقديم صورة شاملة عن واقع تعليم اللغة الفرنسية في الجزائر و تحت ضوء ما تمليه التعليمات الرسمية و قيود الممارسة الصفية. ثم نطرح عليكم كيفية تعليم هذه اللغة في طور الابتدائي و بالتحديد الجانب الشفوي كونه اهم منطلق في هذا الطور . ثالثا نتطرق و اياكم الي دراسة احدى استراتيجيات تعليم اللغة الفرنسية عند المعلمين لسميا و هي تلك التي تعتمد و تركز على اللغة الأم .

لدراسة هذا، أجرينا عملية البحث التطبيقي باستخدام منهجية محددة تجمع بين التحليل والوصف وكذلك بتقديم استبيان لمعلمي اللغة الفرنسية في الصفوف الابتدائية.

كلمات البحث: (مفتاحية)

اللغة الأم - اللغة الأجنبية- إستراتيجية التعليم و التعلم -قسم اللغة الاجنبية - التواصل عن طريق الفم.

Summary in French:

The teaching of foreign languages is constantly being enriched by new methods to better meet the needs and ensure the best return in terms of teaching / learning.

This work proposes a teaching of French as a foreign language in support of the use of the mother tongue. This proposal aims to take into account the plurilingual context of this country and to conform to the reality of this teaching in French class.

To this end, we have firstly exposed the state of FLE teaching in Algeria in the light of the dictates of official instructions and the constraints of class practice. Then we talked about the reality of oral teaching in FLE class because our research focuses on this angle. Then, we treated a fundamental point of this work that is the mother tongue in course of FLE as well its contributions and its effects.

In order to study these elements, we conducted a survey using a well-defined methodology that combines classroom analysis and description as well as a questionnaire addressed to FLE teachers in the primary cycle.

Keywords :

Mother tongue - Foreign language - Teaching / learning strategy - Language class - Oral communication.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	04
-----------------------------------	-----------

PARTIE THEORIQUE

Chapitre I : L'enseignement de FLE en Algérie

Introduction	05
1-Qu'est ce que la langue.....	06
a-La langue maternelle	07
b-La langue étrangère	08
2-Les langues existantes en contexte Algérien	08
a-L'arabe classique.....	09
b-L'arabe dialectal	09
c-Le berbère	09
d-La langue française	10
3- Contact de langues en Algérie	10
4 - Le statut de la langue française en Algérie	11
a- Le français durant la période coloniale (1830-1962)	11
b- Le français à l'indépendance	12
c- Le français actuellement	13
5- L'enseignement de FLE en Algérie au cycle primaire	13
a-Qu'est ce que « enseigner » ?.....	13
b- Le rôle de l'école algérienne dans l'enseignement de FE	15
c- L'enseignement de FLE au cycle primaire	16
Conclusion	17

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Introduction	18
1-La notion de l'oral	19
2- l'oral à travers les méthodologies (un aperçu historique)	21

a-La méthode traditionnelle	21
b-La méthode directe	21
c- La méthode audio-orale	22
d- La méthode audio-visuelle	23
e- L'approche communicative	24
3 -L'enseignement de l'oral au cycle primaire	26
a- Stratégie de l'enseignement de l'oral.....	27
b- Finalités de l'enseignement de l'oral	28
4- Rôle de l'enseignant dans la classe de FLE	29
5- L'évaluation de l'oral	30
a- Qu'est ce qu'évaluer	30
b- Le rôle de l'évaluateur	30
c- Comment s'évalue l'oral	32
Conclusion	33

Chapitre III : Le recours à la langue maternelle en cours de FLE

1-La définition de la classe de langue.....	34
2- la communication orale en classe de FLE.....	35
a- la situation de communication	36
b- La communication : enseignant / apprenant.....	38
c- La communication : apprenant / apprenant	38
3- Le recours à la langue maternelle en cours de FLE	40
a- Comment s'intervient t-il ?	43
a-1- Alternance codique	43
a-2- Interférence	44
b- Pourquoi ? Et pendant quelles activités s'intervient t-il ?.....	45
b-1- Assurer une intercompréhension	45
b-2- Débloquent certaines situations	46
c- Quels effets sur l'enseignement de FLE ?	47
4-L'impact de la langue maternelle sur l'enseignementde français oral au primaire...48	

Conclusion	50
<u>PARTIE PRATIQUE</u>	
<u>Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse</u>	
Introduction	51
1-L'enquête	51
a- Description du terrain	51
b-Description de l'échantillon.....	52
c- Description du corpus	52
d- Transcription du corpus	53
e- La méthode d recherches	53
2-Présentation du corpus et analyse des enregistrements	53
2-1- Les enregistrements	53
a-1er enregistrement	54
b.2ème enregistrement.....	54
d.3ème enregistrement	55
c.4ème enregistrement	56
2-2- Analyse des enregistrements :	56
Séance 01	56
Séance 02	57
Séance 03	58
Séance 04	59
3 - Le questionnaire	59
a-Contenu du questionnaire	60
b- la collecte des données	60
c-Résultats du questionnaire	60
Conclusion	76
Conclusion générale	78
BIBLIOGRAPHIE.....	82
ANNEXE.....	83

Liste des tableaux et figures

Les tableaux

N°	Titre du tableau	Page
01	Les années d'expérience	61
02	Les problèmes des enseignants	62
03	Le recours à la langue maternelle chez les enseignants	64
04	La langue du recours	65
05	L'utilité du recours à la langue maternelle	66
06	La fonction majeure du recours à la LM	68
07	Le degré de satisfaction du recours à la LM	70
08	L'inconvénient principal du recours à la LM	71
09	Le rôle de la langue maternelle dans un cours de FLE	73
10	La conception du recours à la LM	74

Les schémas

N°	Titre de la figure	Page
01	Schéma de la communication de R.Jako	37
02	Limitrophe de Taoura	52

Les histogrammes

N°	Titre de la figure	Page
01	Les années d'expérience	61
02	Les problèmes des enseignants	63
03	Le recours à la langue maternelle chez les enseignants	64
04	La langue du recours	65
05	L'utilité du recours à la langue maternelle	67
06	La fonction majeure du recours à la LM	69
07	Le degré de satisfaction du recours à la LM	70
08	L'inconvénient principal du recours à la LM	72
09	Le rôle de la langue maternelle dans un cours de FLE	73

Introduction générale

Introduction générale

A l'heure actuelle, on assiste un peu partout et notamment en Algérie à la mise en place de politiques éducatives qui tentent de redéfinir le rôle des enseignants en général et ceux du français en particulier et qui assujettissent davantage la réussite de l'acte pédagogique grâce à leurs compétences professionnelles validées.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères en Algérie à savoir l'enseignement du français au cycle primaire.

Désormais, la langue maternelle, dans les cours de langues étrangères ,préoccupe souvent des didacticiens, aussi bien que des enseignants, et cela, dès le début de l'avènement de l'enseignement des langues étrangères.

Autant qu'enseignante de français langue étrangère au cycle primaire et après une courte expérience, nous avons constaté que la majorité des enseignants de FLE ont recours à la langue maternelle dans leurs classes. Ce constat a suscité notre intérêt à traiter ce sujet à fin de savoir à quel point la langue maternelle est au service de l'apprentissage de FLE ?

Notre sujet étudie le phénomène du recours à la langue maternelle pendant le cours de FLE, ainsi que ses apports et ses effets sur l'enseignement de la langue seconde. Cas de cycle primaire .

Notre question de recherche constitue une véritable problématique que nous voudrions l'aborder durant ce travail de recherche, elle tient à comprendre :

✓ Pourquoi ses enseignants font t-ils ce recours à la LM toute en sachant que le français représente pour eux un outil de travail dans une classe de FLE ?

✓ A quel moment s'intervient-il ?

- ✓ Quels sont ses effets et ses apports sur l'enseignement de FLE ?

Pour répondre à notre problématique, nous supposons que :

- ✓ Le recours à la langue maternelle pendant le cours de FLE est indispensable car :
 - Il favorise l'apprentissage.
 - Il aide à débloquer certaines situations.
 - Il assure une meilleure intercompréhension.
 - Il facilite la communication orale au sein de la classe.

L'objectif de cette recherche visera à mettre un peu d'éclairage sur cette problématique en didactique de langue, tout en examinant les points forts et faibles de ce recours à la LM dans les cours de français . Aussi à déterminer les contraintes de son existence, voir son impact sur la qualité de l'enseignement et sur le degré d'acquisition des compétences en FLE.

Pour cette recherche, nous sommes basées sur les théories de l'approche communicative. Cette dernière autorise l'enseignant à faire référence à la langue maternelle lorsque le besoin s'en fait sentir en classe.

Plusieurs didacticiens et chercheurs ont soutenu cette réflexion :

- ✓ les travaux et propositions d'Eddy Roulet ont confirmé que *« les similitudes entre deux langues devaient être jugées beaucoup plus importantes que les différences (...) Les professeurs qui enseignent la langue maternelle et ceux qui enseignent d'autres langues vivantes devaient coordonner leurs activités pédagogiques et fonder leur enseignement sur des principes linguistiques communs »*¹.

¹ROULET E. (1980), Langue maternelle et langues secondes : vers une pédagogie intégrée, Paris, Hatier, CREDIF

- ✓ CHRISTIAN Puren est l'un qui a affirmé qu'en cours de langue, on utilise de préférence la langue étrangère, mais il est possible de faire appel à la langue maternelle (C. Puren, 1988: 50).
- ✓ Selon Castelotti Véronique, la langue maternelle peut effectivement avoir un effet positif (cf. par exemple les articles dans Castellotti & Moore 1997 ; Castellotti 2001) et que sa place est naturelle dans l'enseignement d'une langue étrangère.
- ✓ M. Causa a beaucoup fondé cette stratégie d'enseignement, elle a déclaré que «pour faciliter l'accès à la langue cible, l'enseignant emploie l'autre code qui "circule" dans la classe». (M. Causa, citée par S. Ehrhart, 2002 : 3)

Nous adapterons durant cette recherche une démarche de description et d'analyse, nous allons d'abord effectuer des séances d'enregistrement (audio) que nous exploiterons lors de notre analyse. Les données se basent sur des observations de cours habituels d'une part et sur une campagne d'évaluation de la compréhension et de la production orale des élèves de l'autre part dans le but d'évaluer l'efficacité d'un type d'enseignement et de communication et d'étudier les avantages d'une stratégie de communication suivie par les enseignants de français.

En suite, nous élaborons un questionnaire qui sera destiné aux enseignants de français. Il comporte des questions qui vont nous permettre de recueillir des informations et des renseignements serviront de mieux accomplir notre recherche. Ainsi, une partie sera réservée à la transcription et l'analyse des enregistrements et des questionnaires.

Notre travail de recherche sera donc divisé en quatre chapitres :

- ✓ Le premier chapitre s'intéressera à la présentation de l'état de l'enseignement de FLE en l'Algérie et quelques éléments essentiels qui constituent notre thème.
- ✓ Le deuxième chapitre, portera comme titre : l'enseignement de l'oral en classe de FLE. Il comportera la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec notre sujet comme la notion de l'oral, et aussi les objectifs de l'enseignant dans la classe du FLE.

- ✓ Le troisième chapitre se basera sur la notion du recours à la langue maternelle en cours de FLE. Il mettra l'accent sur la communication au sein de la classe , les contraintes du recours , ainsi que les moments propices à son intervention et enfin son impact sur l'enseignement – apprentissage de FLE .
- ✓ Le dernier chapitre portera comme titre : Description de l'enquête et analyse.

PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE *I*

Introduction

La langue française est toujours présente dans les pratiques linguistiques des locuteurs algériens, ils l'utilisent dans tous les domaines, elle se caractérise par un statut très privilégié, sa maîtrise reste aussi l'un des conditions indispensables à l'obtention d'un poste de travail, surtout au niveau de l'administration algérienne. Il serait donc très important de redéfinir une méthodologie adéquate pour enseigner cette langue au cycle primaire dont on peut le considérer comme source de réussite ou d'échec à l'apprentissage de cette langue.

Dans ce cadre, l'école algérienne a beaucoup s'intéressé à l'enseignement du français, et avec les réformes qu'elle a vécu, elle a commencé à intégrer des nouvelles réflexions de fond sur les méthodes d'enseignement, les programmes, les moyens, et surtout sur la formation des enseignants. C'est une bonne initiative à adopter afin de qualifier l'enseignement de FLE au cycle primaire et doter les jeunes apprenants d'outils linguistiques qui leur permettent de réussir dans leur parcours scolaire, universitaire et professionnel. Un parcours, où la langue française domine.

C'est la raison d'une autre préoccupation sur l'enseignement de FLE au cycle primaire autant que jeune chercheuse dans le domaine de la didactique de FLE, et à cause de plusieurs faits qui me semblent évidents et qui reflètent vraiment des réalités vécues dans les écoles algériennes.

A travers ce chapitre, nous vous présenterons un aperçu des concepts clés qui focalisent notre thème de recherche, permettant une vision globale et une meilleure compréhension du contenu.

1-Qu'est ce que la langue ?

La langue est un moyen de communication, sa fonction est de permettre aux individus d'une société de communiquer entre eux, c'est-à-dire de se parler, cet acte de communication linguistique suppose au moins deux interlocuteurs.

Selon Ferdinand DE SAUSSURE, fondateur de la linguistique moderne, la langue se définit comme « *un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus.* »²

Pour lui, la langue est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus, car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse.

Une autre définition qui a été très connue et acceptée dans les milieux linguistiques, est celle du linguiste André MARTINET : « *la langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, dont la nature et les rapports diffèrent, eux aussi, d'une langue à une autre.* »³

La langue est toujours considérée comme un facteur constitutif de notre identité, elle marque aussi notre appartenance, comme la présente Grandguillaume: « *la langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle ou collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité* »⁴.

Nous avons choisi de vous parler de deux types de langues qui constituent le noyau de notre travail :

²Ferdinand DE SAUSSURE, cité par Claude HAGEGE, Halte à la mort des langues, Paris, Odile Jacob, 2002, p.3

³André MARTINET, Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin, col. Cursus, 4^e édition, 2005, p.20 ⁴TALEB IBRAHIMI. Kh., Les algériens et leur(s) langue(s), Ed. EL HIKMA, Alger, 1997, p.22

a-La langue maternelle

La langue maternelle désigne la première langue d'un enfant, celle qu'il apprend à la maison par des membres plus âgés de sa famille (voir UNESCO 2003, p. 15 pour une définition plus développée), il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant d'être scolariser. Elle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère), car elle est parlée par les natifs du pays ou la personne habite, c'est une langue acquise de manière tout à fait naturelle par des interactions avec l'entourage et sans intervention pédagogique ou une réflexion linguistique consciente.

D'un point de vue didactique ,la langue maternelle est très nécessaire pour l'apprentissage, elle constitue la base du raisonnement, la maitrise de la langue maternelle permet un apprentissage bien réussi de n'importe autre langue ,la preuve que les élèves qui sont bons en arabe sont aussi bons en français, c'est ce que nous avons observé auprès des élèves de cycle primaire, même les récentes recherches en pédiatrie appuient l'importance de la langue maternelle pour développer la parole et le langage chez les enfants d'âge préscolaire. Ces enfants qui acquièrent des compétences solides dans leur langue maternelle ont plus de facilité à apprendre une langue seconde et obtiennent de meilleurs résultats scolaires en lecture et en écriture.⁵ Et lorsque l'enfant présente les premiers signes de retard de la parole et du langage, les familles cherchent souvent le soutien de leur pédiatre, de leur médecin de première ligne ou d'autres professionnels de la santé.

Il faut encourager les parents à utiliser leur langue maternelle pour parler à leur enfant. Ils ne devraient pas se sentir obligés de parler une langue seconde par crainte de nuire au développement du langage de leur enfant, à sa réussite à l'école ou à son intégration à la société. Lorsqu'ils parlent dans leur langue maternelle, ils offrent les meilleurs modèles à leur enfant sur le plan de la langue. En effet, ils leur enseignent un vocabulaire riche et diversifié, des structures grammaticales pertinentes et des échanges fluides, naturels et faciles dans le cadre des activités quotidiennes.⁴ Donc ils les préparent a leur scolarisation.

⁵Paradis J, Genesee F, Brago MB. Dual Language Development and Disorders: A Handbook on Bilingualism and Second Language Learning, 2^e éd. Baltimore, MD: Paul H. BrookesPublishing, 2011.

b- la langue étrangère

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, si bien qu'elle doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Ceci peut se faire de différentes manières : par la voie scolaire, par des cours, des stages ou des formations à l'âge adulte, par des manuels ou des méthodes multimédia, par le bain linguistique, etc.

Le Centre des langues, de la linguistique et des études régionales (LLAS Centre for Language, Linguistics and Area Studies) a identifié plus de 700 bonnes raisons d'apprendre les langues étrangères à partir de publications universitaires et de documents politiques, ainsi que de témoignages de personnes. Ces raisons se répartissent dans 70 domaines principaux dans lesquels les langues étrangères jouent un rôle important.

L'apprentissage d'une langue étrangère permet de développer un socle de compétences, ce qui est bénéfique pour la carrière professionnelle et l'employabilité. Il permet également de développer la créativité, des compétences en communication et des stratégies d'apprentissage efficaces. Apprendre les langues accroît à la fois les compétences cognitives (par exemple la capacité à analyser, interpréter et évaluer des données en faisant preuve d'esprit critique) et les compétences pratiques (comme parler et écrire aussi bien dans une autre langue que dans sa langue maternelle).

2-Les langues existantes en contexte Algérien

Le besoin de communication des algériens a créé une situation de convivialité entre les langues, c'est une situation très complexe par l'existence de plusieurs langues et variétés langagières. On distingue Les langues nationales (l'arabe dans ses différentes acceptions) et les langues étrangères (français – anglais). On a, à première vue 04 langues importantes :

L'arabe classique comme langue officielle.

L'arabe dialectal comme langue d'usage quotidien.

Le berbère ou bien Le tamazight.

Le français comme langue étrangère.

Chapitre I : L'enseignement de FLE en Algérie

A-L'arabe classique

Dite aussi : arabe classique, coranique, standard, littéraire ou moderne, sa présence est liée à l'islam auquel elle sert de courroie de transmission. Associée à la religion, langue de la révélation du Coran, elle est détentrice selon certains religieux d'une sorte de "légitimité divine". C'est une langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré. Le discours idéologique dominant la présente comme la seule garante de la personnalité nationale. Cette démarche, selon Grandguillaume, (1979 : 13) répond à une motivation : "En ce qui concerne le Maghreb, il est certain que la langue arabe coranique est transmettrice de mythes. On peut même dire qu'elle transmet le récit de la légitimité radicale pour la majeure partie de l'opinion. Cette consécration politique constitue paradoxalement un frein, un handicap à cette langue de conquérir d'autres domaines d'utilisation et c'est le français qui s'étend désormais sur d'autres espaces.

b-L'arabe dialectal

Ou arabe algérien, populaire : son usage est fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école. Les textes officiels n'en font pas ou rarement mention. Toutefois il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension.

c-Le berbère

Langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne (17% à 25% de natifs berbérophones), elle est principalement utilisée en Kabylie (dans sa variante la plus répandue d'ailleurs, le kabyle), dans les Aurès (le chaoui) et dans le Mzab (le m'zab), mais aussi dans d'autres régions du Sahara, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Essentiellement orale, elle ne peut être fusionnée ni avec l'arabe classique ni avec l'arabe parlé, mises à part certaines analogies sur le plan structurel (langues de la famille chamito-sémitique).

d-La langue française

A l'indépendance, le taux de scolarisation est très faible, cependant la démocratisation de l'enseignement va entraîner sa diffusion massive. En l'espace d'une vingtaine d'années, le

Chapitre I : L'enseignement de FLE en Algérie

taux de scolarisation est passé de 5% à 70%. Compte tenu du nombre d'enfants que nous scolarisons, déclare M. Zemmouri, directeur de l'école fondamentale au ministère de l'éducation nationale, *"On peut dire que le français est plus enseigné aujourd'hui en Algérie qu'il l'était du temps des Français"*. (Interview dans le quotidien français, Le Monde du 6/12/1985, p. 12). De ce point de vue la première étape d'arabisation a consolidé la position du français et étendu son usage dans la société algérienne. Cette langue s'arrange donc presque exclusivement les champs de l'expression scientifique et technique, laissant à l'arabe des fonctions perçues comme secondaires d'authenticité ou de spécificité religieuse.

3- Contact de langues en Algérie

Le contact de langues en Algérie est une réalité vécue, ce phénomène est très répandu dans le monde entier, il a été conceptualisé par Weinreich en 1953. Ce concept linguistique signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques différentes à des degrés variés⁶.

-Weinreich est le premier linguiste qui à utiliser l'expression *Contact de langues* (Cf. M.-L. MOREAU, (1998) : *Sociolinguistique, Concepts de Bases*, 2e éd, Editions Flammarion). Pour lui, il y a contact de langues quand un individu possède plus d'un code linguistique. Ce contact de langues influence le comportement psychologique de l'individu, parce qu'il en maîtrise plus une que l'autre.

-La didacticienne Khaoula Taleb-Ibrahimi souligne que : « *Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires .»*⁷ (Taleb Ibrahimi 1998 : 22).L'auteure a déclaré que les algériens sont multilingue car ils parlent quatre langues différentes en usage quotidien, elle a affirmé qu'un rapport de compétition et de conflit relie les langues

⁶Cummins J. Bilingualism and minority language children. Toronto, Ont.: Ontario Institute for Studies in Education,1981

⁷Taleb-Ibrahimi K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble3,pp.291-298

Chapitre I : L'enseignement de FLE en Algérie

en présence en Algérie en particulier entre l'arabe standard dit aussi « scolaire » (Dourari, 2003, p8) et le français considéré comme première langue étrangère par l'Etat algérien.

Dans le cadre de cette étude, et lorsqu'on parle du contact de langue, nous mentionnons que ce dernier a produit chez les algériens un autre phénomène, on désigne également le concept de bilinguisme.⁸ A cet effet, Khaoula Taleb Ibrahimy parle du « bilinguisme scolaire » qui résulte du contact de l'arabe et du français, il est « *renforcé par l'adoption de ces deux langues comme langue d'enseignement dans le système* », (Taleb Ibrahimy op, cit).

Khaoula Taleb Ibrahimy a déclaré aussi qu'après des années de scolarisation dans les deux langues, le locuteur algérien ne domine aucune des deux langues vu les résultats médiocres du système éducatif.

4 - Le statut de la langue française en Algérie

L'Algérie a été pendant longtemps en contact avec les étrangers ce qui lui a permis d'être plus ou moins en contact avec leurs langues. Et plus précisément avec la langue française dont l'Algérie a été colonisée pendant plus d'un siècle.

A- Le français durant la période coloniale (1830-1962)

A l'arrivée du colonialisme, la langue française était une langue officielle unique lors de la période coloniale (1830-1962). Le français a été imposé en Algérie comme un moyen visant à la suprématie de notre identité. En ce sens, Alfred Rambaud cité par F. Colonna (1967/69 :24) décrit les différentes étapes de la colonisation : « *la première conquête de l'Algérie a été accomplie par les armes et s'est terminée en 1871 par le désarmement de la Kabylie. La seconde conquête a consisté à faire accepter par les indigènes notre administration et notre justice. Notre troisième conquête se fera par l'école, elle devra assurer la prédominance de notre langue sur les divers idiomes locaux* »⁹. Ajoutant Duc d'Aumale rapporté par Ageron « *l'ouverture d'une école au milieu des indigènes vaut autant qu'un bataillon pour la pacification du pays* ».

⁸la capacité d'un individu d'alterner entre deux langues selon ses besoins.

⁹G.GRANDGUILLAUME, Langue et représentation identitaires en Algérie , (http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html) (page consulté le 19-03-2017)

Chapitre I : L'enseignement de FLE en Algérie

A cette époque, le français était toujours en rapport conflictuel avec l'arabe même avec sa généralisation dans l'enseignement. Alors, cette langue est enseignée aux Algériens en tant que langue maternelle en appliquant les mêmes directives qui sont impliquées en France. A ce propos, L. Rigaud cité par S. Idoughi (2010), a confirmé que « (...) c'est ainsi que les élèves d'Algérie ont appris à connaître sur le bout des doigts leurs ancêtres les Gaulois, même s'ils n'étaient pas d'origine française, Vercingétorix et Jules César, Clovis(...), le Roi Soleil, (...) la Loire et ses affluents, les Alpes et le Mont Blanc, le Massif Central et la chaîne des Pyrénées (...) Mais on n'apprenait rien sur l'histoire et la géographie de l'Algérie »¹⁰.

En fait donc, cette stratégie avait pour but d'éliminer tous les traits historiques et culturels de notre identité arabo-berbère.

b-Le français à l'indépendance

A l'indépendance, et avec la politique d'arabisation, le français a connu un recul, malgré ça, son usage est encore très répandu.

Le français en Algérie est une langue apprise à l'école, il est parlé avec plus ou moins de maîtrise par la majorité des algériens. Son terrain s'élargit ces dernières années avec l'ouverture des écoles privées, ces dernières font de cette langue une langue d'enseignement contrairement aux écoles publiques où elle est réduite simplement à une langue enseignée avec un volume horaire réduit.

C'est la raison qui nous pousse à s'interroger sur la place de la langue française aujourd'hui en Algérie ? Pourquoi y a-t-il de plus en plus de baisse de niveau ?

Selon Mohand Amokrane Aït Djida, didacticien à l'université de Chlef¹¹ « la baisse du niveau est le résultat, entre autres, de cette ambiguïté qui a toujours caractérisé le statut du français, politiquement parlant, laquelle ambiguïté ne cadre nullement avec la réalité linguistique du pays qui veut que cette langue soit plutôt une langue seconde ou, comme le dit si bien la linguiste Safia Rehal, une langue qui, sans être officielle, véhicule l'officialité ».

¹⁰ SEBAA, R, La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie, <http://www.initiatives.refer.org/notes/sess603.htm>

¹¹ Nassima Oulebsir, Quelle place pour l'enseignement du français en Algérie, El waten, 2014, p.05

c- Le français actuellement

Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Un bon nombre de locuteur algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, elle avait le statut de langue seconde, ce statut s'explique par le fait que cette langue était une langue d'enseignement, jusqu'à la mise en place de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien. Mais, il est à signaler que si dans le secteur éducatif et plus précisément dans le primaire et le secondaire, cette langue a donc joué un rôle important dans l'instruction des cadres algériens. Elle a connu une extension remarquable dans les milieux intellectuels algériens. Elle a été une arme pour un bon nombre d'entre eux. C'est à ce propos que KATEB YACINE affirme ¹² : « *La France a envahi mon pays et qu'elle s'est détaillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes* »

Pour lui, utiliser cette langue avait un double but : l'exploitation de cet investissement étranger pour son propre développement intellectuel et ensuite dire à l'Autre dans sa langue qu'on appartient à une communauté arabe musulmane ! Elle représentait aussi un outil de travail et un instrument de communication dans la vie de tous les jours.

5- L'enseignement de FLE en Algérie au cycle primaire

L'Algérie aujourd'hui constitue un pays à forte diversité culturelle et linguistique, et à l'instar des autres pays du monde, elle a beaucoup travaillé sur les systèmes d'enseignement pour se mettre sur les rails de la mondialisation.

a- Qu'est ce que « enseigner » ?

Pour parler de l'enseignement de FLE en Algérie, il faut tout d'abord expliquer que veut dire par un acte d'enseigner :

¹²BEN AZOUZ Nadjib, *Appropriation du français en Algérie*, contact de langues et de cultures, université de Mohamed KHAIDER BISKRA (ALGERIE)

Chapitre I : L'enseignement de FLE en Algérie

« Pour enseigner, il faut connaître sa matière .On ne saurait actuellement réduire l'enseignement à cette connaissance et surtout, à en limiter le savoir des enseignants. Car pour bien enseigner une matière, il faut pouvoir la transformer dans le contexte de la pratique. Essentiellement, l'acte d'enseigner constitue ainsi un processus dynamique.»¹³

Pour faire réussir un acte d'enseignement, l'enseignant doit mobiliser tous les paramètres du système pour préserver son statut. Par conséquent , s'il le déséquilibre en direction des savoirs, c'est l'axe « former » qui devenu complexe , s'il le fait en direction de l'élève, c'est l'axe « enseigner » qui s'oriente vers l'échec , s'il se focalise trop sur lui- même, c'est l'axe « apprendre » qui perd son sens .

Donc, chacun des éléments constitutifs de ce système complexe qu'est l'acte d'enseigner doit prendre en considération l'élaboration des savoirs, aussi la mise en œuvre d'une relation pédagogique ainsi que la construction d'une préservation de soi.

Plusieurs didacticiens et chercheurs ont travaillé sur cette notion, ils ont trouvé que ce concept a été mal exploité de la part des spécialistes de ce domaine, nousvous montrons donc : *« Malheureusement, les théoriciens de l'apprentissage ont tendance à mener l'étude de l'acte d'enseignement en se fondant sur les conditions de conception et d'utilisation des machines à enseigner, et ils délaissent les influences interpersonnelles qui s'exerce dans la situation pédagogique, et qui on pour support la matière à apprendre ,et pour résultante l'apprentissage.»¹⁴*

Deux éléments constituent l'acte d'enseigner :

-Il s'agit premièrement de transformer la matière dans le contexte de sa pratique, on peut affirmer que les variables liées à l'environnement (matériel-humain structurel) modifient en partie l'organisation du système.

-Deuxièmes, Postic nous parle aussi des influences interpersonnelles qui s'exercent dans la situation : c'est les relations entre les personnes qui composent le système et contribuent aussi à son organisation et à sa modification.

¹³Annie Mallo,1993 « *L'émergence du savoir professionnel* »,thèse de doctorat l'université de Laval, Canada

¹⁴Marcle Postic, 1982,*La relation éducative*,PU

Chapitre I : L'enseignement de FLE en Algérie

Selon Guillaume Lécuire et Jean-François Strzykala, la mission de l'enseignant est d'éduquer, d'instruire et de former.

Nous définissons l'acte d'enseigner comme un processus dynamique qui apparaît dans la pratique de l'activité d'enseignement. Il ne s'agit pas uniquement de construire des contenus d'enseignement et les transmettre telle une machine mais c'est aussi savoir les situer dans des échanges multiples entre les individus qui composent la situation (enseignant / apprenant).

Ce dernier repose donc sur les connaissances de l'enseignant et sa maîtrise de la langue enseignée.

b- Le rôle de l'école algérienne dans l'enseignement de FLE

L'école algérienne a pour mission de former des citoyens autonomes et actifs, elle représente un lieu d'éducation et de savoir, elle offre aux langues une dimension très intéressante par le biais de l'enseignement – apprentissage.

La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'école algérienne :

«L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle » Chapitre I, article 2.

A ce titre, l'école qui *«assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification »* doit notamment : *« permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères »* Chapitre II, article 4.

L'objectif de ces nouvelles orientations de l'école algérienne est de donner à l'acte de l'enseignement de FLE le biais d'accès à l'ouverture sur le monde en formant des futurs citoyens compétents et capables d'affronter le monde qui l'entourent.

c- L'enseignement de FLE au cycle primaire

La langue française est enseignée à l'école algérienne comme première langue étrangère, son enseignement commence dès la 3^{ème} année primaire, car tout apprentissage d'une langue étrangère est plus rentable lorsqu'il débute dès le jeune âge (chez les enfants qui ne dépassent pas les dix -10- ans) contrairement aux adolescents et aux adultes, ce qui a été affirmé par les travaux des linguistes et psycholinguistes : Claude HAGEGE(L'enfant aux deux langues : 1996) et Daniel GAONAC'H(L'apprentissage précoce d'une langue étrangère : 2006).¹⁵

Dans ce contexte, le système éducatif algérien implique des réformes de base afin de favoriser l'enseignement précoce du français langue étrangère en milieu scolaire, et c'est à partir de l'année scolaire 2004-2005 et avec les directives de M.BENBOUZID(ministre de l'éducation), le français était enseigné dès la 3^{ème} année du cycle primaire au lieu d'être programmé depuis la 4^{ème} année primaire. Cette nouvelle conception a pour but de mieux familiariser l'apprenant avec la langue française qu'il la rencontre certes dans son milieu social, et donner l'opportunité à l'enseignant de cette langue de faire acquérir à ses apprenants des connaissances de base permettant une meilleure qualité d'apprenant. Ici l'enseignant est le maître à bord, c'est à lui de faire réussir sa tâche ou pas en choisissant les méthodes et les approches qui correspondent.

¹⁵BENRABAH, M., (1999), *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Editions Séguier

Conclusion :

La langue, qu'elle soit maternelle ou étrangère, elle est présente dans la vie quotidienne de l'homme car elle est un outil de communication indispensable qui facilite le contact entre les membres de la société, c'est à l'aide de cet outil que l'homme arrive à émettre des messages, exprimer ses idées et ses pensées et obéir à ses différents besoins.

L'enseignement du français est présent le long du cursus scolaire de l'apprenant. Désigné comme un outil d'apprentissage, il permettrait à un apprenant d'acquérir un savoir véhiculé dans la langue étrangère. Pour ce faire, l'enseignant devrait à notre avis pouvoir maîtriser l'art et la manière d'appivoiser un apprenant et lui faire découvrir le plaisir de parler au milieu d'un groupe classe, en le considérant comme partenaire à part entière dans ce processus d'enseignement-apprentissage du FLE.

C'est la raison qui nous a incités à choisir l'oral comme un champ de recherche pour le deuxième chapitre, et de savoir pourquoi l'oral reste toujours l'objet d'étude des chercheurs et nous pose des problèmes dans les classes. Ces problèmes constituent des soucis majeurs des enseignants du FLE.

CHAPITRE *II*

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Introduction

La didactique des langues étrangères s'intéresse aujourd'hui davantage à l'oral, sa pratique cherche encore une véritable place dans l'enseignement.

Souvent que les enseignants constatent des difficultés à le considérer comme objet d'enseignement à part entière. C'est la raison pour laquelle il fait davantage l'objet de recherches depuis quelques années.

Durant le premier chapitre, j'ai évoqué des points essentiels concernant l'enseignement de FLE en Algérie, et comme notre recherche se base sur sa pratique et son déroulement, nous avons choisi de vous présenter par la suite un angle très important qui est : l'enseignement de l'oral en classe de FLE.

Nous aborderons dans ce deuxième chapitre la question de l'enseignement de l'oral en classe de FLE. Nous commencerons par la notion de l'oral. Ensuite, nous évoquerons l'historique de cette notion à travers les méthodologies. Puis, nous préciserons son exercice au cycle primaire, ses stratégies d'enseignement ainsi que ses finalités.

Nous nous interrogeons aussi sur le rôle de l'enseignant au sein de sa classe et comment fait-il l'évaluation de cette activité ?

Nous concluons cette partie du chapitre 2 par la proposition de quelques stratégies d'aide à la production orale qui sont d'une grande importance pour aider les apprenants à prendre la parole et à s'exprimer oralement.

Enfin, nous montrerons en quoi cette tâche est souvent difficile pour un enseignant de FLE.

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

1-La notion de l'oral

Plusieurs didacticiens ont pris le souci de traiter ce concept afin de le mieux comprendre, ce constat a bouleversé cet objet de la phase implicite à la phase explicite d'enseignement. Comment est-t-il défini pour certains chercheurs du domaine ?

Au sens large, Dell Hymes définit l'oral comme : « *Terme ambivalent, désigne tout à la fois une situation d'échange : deux interlocuteurs face à face qui coopèrent dans l'élaboration d'un discours en maniant constamment la langue. L'oral, l'autre forme de la langue, dans sa force sonore, doté de propriétés acoustiques particulières, met en jeu la perception auditive et les capacités articulatoires du sujet.* »¹⁶

Il affirme que l'oral est un : « *mode essentiel de communication* ». Il ajoute: « *l'oral doit être considéré comme un langage à part entière, car c'est un moyen de communication essentiel de notre époque* »¹⁷.

Pour Michèle Verdelhan-Bourgade : « *Le langage oral est le socle sur lequel vont se construire les autres connaissances : la culture scolaire, l'écrit, les champs disciplinaires, les comportements* » (Le français de scolarisation pour une didactique réaliste, Presses Universitaires de France, 2002)

Au sens plus particulier, Le terme « oral » désigne l'intervention verbale, l'échange de parole dans différentes situations scolaires de façon improvisée et spontanée et permet aux apprenants d'exprimer et de justifier leur point de vue, de participer à un débat, de construire et de faire évoluer par la même occasion leur pensée et enfin de s'intégrer en classe.

Pour Elisabeth Nonnon «*Le terme oral signifie l'ensemble des interactions verbales par lesquelles se mettent en place la communauté scolaire* », elle ajoute dans le même sens : « *la question de l'oral renvoie à l'acquisition de compétences langagières spécifiques: apprendre à mieux pratiquer et à mieux connaître le fonctionnement de la langue, de la communication, des genres discursifs en situation d'oral, en réception (écoute, compréhension de discours oraux) et en production (prendre en charge des énoncés à l'oral, en mettant en œuvre des conduites de discours plus élaborées et plus diversifiées.* »¹⁸

¹⁶ Cuq, Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde, CLE international, Paris, 2003, P.303.

¹⁷ Dell, Hymes, Vers la compétence de communication, Hatier-Crédif, Paris, 1984, P.34

¹⁸ Elisabeth Nonnon in Claudine Garcia -Debanc et Sylvie Plane, comment enseigner l'oral à l'école primaire, Hatier, France, 2004, P. 25

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Lizanne LAFONTAINE partage avec elle le même avis , ou elle a beaucoup insisté sur le rôle de l'enseignant à faire réussir cette tâche en considérant l'oral comme un médium d'enseignement qui se fait implicitement (il sert la lecture, l'écriture et la grammaire)²⁰ .

De ce fait, on remarque que cette activité est devenue une préoccupation majeure pour la plupart des didacticiens. Alors comment l'intégrer en milieu scolaire ?

L'oral est certes marqué par des pauses, hésitations, reprises, ruptures, le changement de débit,... mais il contient aussi le non-verbal qui rajoute du sens, comme les gestes, les regards peuvent exprimer une idée ou évoquer un sentiment.

Dans ce sens, Claudine GARCIA-DEBANC et Sylvie PLANE réclament le rôle que joue le non-verbal en précisant que : *«L'oral est une production corporelle, dans son fonctionnement phonétique mais aussi par l'activité physique d'accompagnement, mimique et gestuelle, dont elle ne peut être séparée, ni dans son rythme, ni dans son intensité »*²¹

Alors, se confronter avec les autres à partir d'un discours, d'une conversation, d'un dialogue : c'est se soumettre à des règles et des normes de communication linguistiques (un langage précis) et aussi se soumettre au jugement des autres tout en écoutant des partenaires.

En bref, l'oral est la base première de toute communication, il occupe une place primordiale pour faire apprendre à communiquer oralement et apprendre à lire et à écrire. Ce qui nécessite aux enseignants la connaissance de ses propres caractéristiques pour une meilleure pratique et exploitation.

²⁰ Lafontaine, Lizanne, (2001) : Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes, en le Français dans le monde, Carton F

²¹ GARCIA-DEBANC Claudine, PLANE Sylvie, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire?*, Institut National de Recherche Pédagogique, coordination, , Hatier, 2004, p : 91.

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

2- L'oral à travers les méthodologies (un aperçu historique)

Depuis longtemps l'oral a été toujours l'objet d'étude de toutes les attentions :

a- La méthode traditionnelle

Appelée méthode classique ou méthode grammaire-traduction, cette méthodologie a été dominante entre le XVIII^{ème} et les XIX^{ème} siècles. Elle mettait en premier lieu la maîtrise de l'écrit littéraire, méthode axée sur l'écrit, ce qui plaçait la pratique de l'oral en second plan ou quelques fois inexistante. Parmi les caractéristiques de cette méthodologie selon Claudette CORNAIRE²², nous constatons : un solide bagage lexical, des connaissances grammaticales ainsi que l'emploi d'exercices de thèmes et de version. C'est donc le professeur qui choisissait les textes littéraires et les exercices de thèmes /versions lors d'activités juxtaposées ; il posait les questions et corrigeait les erreurs des élèves qui n'étaient pas admises. C'est lui qui détient le savoir qui allait dans un seul sens puisque l'apprenant est considéré comme un être passif qui avait pour mission l'imitation de modèles et la mémorisation des listes de mots par cœur.

Dans cette méthode le recours à la langue maternelle était tolérable et il permettait d'expliquer les notions et faits difficiles exprimés en langue étrangère. Après les résultats décevants de la méthode traditionnelle, l'absence de motivation pour l'élève, l'utilisation de la langue maternelle pour l'enseignement des langues étrangère ce qui a contribué à sa disparition et a préparé à l'avènement d'autres méthodes comme : la méthode directe.

b- La méthode directe

C'est une méthode qui s'imposait au début du XIX^e siècle contre les principes de la méthode traditionnelle car « *La méthode directe refuse la traduction, plonge l'élève dans un « bain de langue » et met l'accent sur l'expression orale* »²³.

Cette méthode refusait tout recours à la langue maternelle et elle privilégiait la pratique orale de la langue étrangère en classe où l'enseignant présente et travaille directement son objet d'étude sans passer par la langue maternelle, le cours est essentiellement oral et l'accent est mis sur la prononciation.

²²CORNAIREL Claudette, *Le point sur la lecture en didactique*, centre éducatif et culturel, 1991, p :99

²³ROBERT Jean-Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E*, Ophrys, 2002, p : 121

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

A travers des « leçons de mots », le professeur explique le vocabulaire dans le contexte soit par l'image, soit par l'exemple soit par des gestes ; il fallait prendre que des mots concrets connus par l'élève ou qu'il puisse aisément les replacer devant son imagination : il s'agit de le placer dans un « *bain de langage* » en effet la plupart des textes du manuel reposent sur des scènes de vie quotidienne. C'est comme l'indique R.GALISSON /D.COSTE : « *Le professeur évite de faire appel à la traduction, il suscite une activité de découverte chez l'élève en présentant la nomenclature étrangère à partir des objets réels ou figurés* »²⁴.

Aussi on privilégie les exercices de conversation et les questions-réponses dirigés par l'enseignant tout en suscitant la production orale des élèves à travers le dialogue donc l'écrit restait au second plan. Les nouveaux principes, que la méthode directe s'est fixée, ont certes bouleversé la didactique des langues mais aussi ils ont provoqué des problèmes de pratique pour les enseignants, avec le refus totale de l'utilisation de la langue maternelle et l'exigence d'une excellente maîtrise de la langue étrangère de la part des enseignants, qui n'étaient pas bien formés pour un tel enseignement ce qui a signé son achèvement.

c- La méthode audio-orale

Elle est née au cours de la seconde guerre mondiale mais c'est au milieu des années 50 qu'elle s'est développée en tant que méthode pour l'apprentissage des langues. Les théories de référence de celle-ci sont : le distributionnalisme, le conditionnement skinnerien et la psychologie béhavioriste dont le but est de communiquer comme l'indique Claudette Cornaire et Claude Germain : « *Les bases théoriques de l'approche reposent sur le modèle structuraliste de Bloomfield associé aux théories béhavioristes sur le conditionnement* »²⁵

La méthode doit amener l'apprenant à produire des comportements langagiers les plus proches possible de situations réelles d'où l'utilisation des dialogues dont il ne faut s'exprimer que dans la langue étrangère. Selon Skinner, l'acquisition d'une langue relève d'un conditionnement : stimulus -réponse- renforcement c'est-à-dire l'apprentissage de la langue étant un processus mécanique ; il se fait par des répétitions orales intensives afin de fixer des automatismes linguistiques (acquis définitifs).

²⁴R.GALISSON, D.COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, 1976, p : 154.

²⁵Claudette CORNAIRE, Claude GERMAIN, *La compréhension orale*, Clé International, 1998, p : 16.

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Donc l'élève doit être conduit à produire des réponses exactes et des comportements suivants les modèles à lui communiqués. L'apprentissage de la langue consistera à pratiquer la langue sous sa forme orale (expression /compréhension) : « *Cette méthode donne la primauté à l'apprentissage de l'oral et relèquent celui de l'écrit loin dans l'apprentissage* »²⁶

Mais ce qu'on peut reprocher de cette méthode c'est qu'elle ne sort pas des modèles que l'élève va les imiter. Aussi, les exercices qu'elle propose sont démotivants pour les élèves et ils manquent d'authenticité.

d- La méthode audio-visuelle

C'est au milieu des années 1950 que P.Guberina de l'Université de Zagreb donne les premières formulations théoriques de la méthode SGAV(structuro-global audio-visuel) où elle présente la langue comme « *un instrument de communication dont l'apprentissage doit porter sur la compréhension du sens global de la structure, les éléments « audio » et « visuel » facilitant cet apprentissage.* »²⁷

Dans cette méthode, nous trouvons une grande importance accordée à la situation et au contexte dans lesquels apparaissent formes linguistiques, au locuteur et aux relations qu'il entretient avec la situation, l'interlocuteur et son propre message. La méthode audio visuelle est dominante en France dans les années 60 et 70 et dont la cohérence est construite autour de l'utilisation de l'image (diapositives, images fixes) et du son (enregistrements magnétiques), et le premier cours élaboré suivant cette méthode est « *voix et images de France* » (VIF). Les dialogues sont artificiels et leur exploitation se fait à partir des images ou des exercices structuraux dont l'élève doit établir le lien entre le dialogue et l'image chargée de représenter la situation de communication , ici l'oral prime sur l'écrit ; l'association entre le son et l'image ce qui a renforcé la place de cette dernière, elle est présentée simultanément à l'audition de réplique et devient un support essentiel à la compréhension initiale et globale du dialogue de base, elle est analytique et référentielle. En grammaire, c'est encore le structuralisme qui sert de référence.

²⁶ ROBERT Jean-Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E*, Ophrys, 2002, p : 123

²⁷ Claudette CORNAIRE, Claude GERMAIN, *La compréhension orale*, Clé International, 1998, p : 18.

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Malgré son succès, la méthode audio-visuelle a été critiquée sur plusieurs aspects comme « *le type de langue, mais surtout les caractéristiques de la communication proposée dans les dialogues sont très éloignées de la réalité, et le décalage entre la méthode et le contact direct avec la langue étrangère peut être très déroutant pour l'élève* »²⁸

Alors, la méthode audio-visuelle a cédé sa place à l'approche communicative qui va donner un nouvel essor pour la didactique des langues.

e- L'approche communicative

En réaction contre les méthodes audio-visuelles, et aux exercices structuraux, va naître l'approche dite « *communicative* » qui s'est développée en France au début des années 1970.

C'est une mosaïque de plusieurs théories comme le constructivisme et cognitivisme qui sont la base de plusieurs théories d'apprentissage. Cette approche révolutionna le monde de la didactique par le concept de « *compétence de communication* » c'est-à-dire la langue est un instrument de communication où cette compétence de communication est la conjonction de plusieurs composantes déclarées par le CECR ²⁹ : la composante linguistique, la composante sociolinguistique et la composante pragmatique. Même si cette compétence de communication existait avant dans les méthodes audio-orales et audio-visuelles, elle était implicite. Mais la connaissance de la langue et des savoirs linguistiques ne suffit pas il faut également s'en servir en fonction du contexte social c'est-à-dire acquérir des savoir-faire où la langue est vue avant tout comme un instrument d'interaction sociale d'où apparaît l'analyse des besoins de l'apprenant avant même d'élaborer un cours de langue pour assurer une communication efficace en effet « *Toute communication vise une transformation de la réalité. Qu'on parle pour persuader, pour imposer son point de vue, pour éduquer, pour protester, il ya toujours un enjeu à gagner.* »³⁰

²⁸ Evelyn BERARI, *L'approche communicative : théorie et pratique*, Clé international, 1991, p : 14.

²⁹ Francis GOULLIER, *Les outils du conseil de l'Europe en 13 classe de langue*, Cadre Européen Commun Portfolios, , IGEN, Représentant national auprès de la division des Politiques Linguistique du Conseil de l'Europe, Didier, 2005, p:15-17

³⁰ Bruno OLLIVIER, *Communiquer pour enseigner*, Hachette, 1992, p : 29

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

L'intention de l'enseignant est de préparer ses apprenants pour l'acte de communication où l'élève n'est plus un observateur extérieur mais un participant à des situations de communication plus proches de la réalité autrement dit « authentiques » d'où le travail en groupe est privilégié, et concernant les contenus il est préférable de choisir des documents authentiques qui serviront le plus possible la communication d'où l'utilisation de matériel pédagogique varié comme des documents écrits et iconographiques, textes d'auteurs, entretiens authentiques, poèmes,... Dans cette approche, la langue orale est dominante mais il ya une certaine revalorisation de l'écrit avec l'oral donc les quatre habiletés peuvent être développées (expression et compréhension orales, expression et compréhension écrites) avec *« des situations de simulation qui autorisent la création de jeux de rôle. Ces jeux de rôle permettent à l'apprenant de s'approprier, dans des conditions qui approchent celles de la réalité, le code oral de la langue-cible, exercices qui font écho, à l'écrit, à des activités similaires qui lui permettent de s'en approprier parallèlement le code écrit »*

L'enseignant doit disposer une bonne connaissance de la langue-cible pour pouvoir aider chaque élève à utiliser la langue et s'exprimer le plus souvent possible en langue étrangère même si le recours à la langue maternelle était possible, en prenant en considération les besoins des apprenants, l'enseignant deviendra un « facilitateur » en effet, il est là pour corriger les erreurs et l'élève devient un être « actif » tout en communiquant au fur et à mesure en classe et ailleurs ,c'est l'un des principes du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) qui est *« d'ancrer la compétence communicative dans le développement de la culture générale des élèves »*³². L'objectif est de rendre l'élève responsable de son apprentissage et être autonome de l'enseignant.

L'approche communicative est une méthode révolutionnaire en didactique des langues où ses limites ne sont pas encore terminées.

³¹ ROBERT Jean-Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E*, Ophrys, 2002, p : 100

³² Francis GOULLIER ,Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue, Cadre Européen Commun et Portfolios, IGEN, Représentant national auprès de la division des Politiques Linguistiques du conseil de l'Europe, Didier, 2005, p : 127.

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Qu'est qu'une compétence ?

La notion de « compétence » est aujourd'hui au cœur des préoccupations et questionne ouvertement les pratiques éducatives. Mais pour réaliser une compétence plusieurs facteurs rentrent en valeur car « *La compétence est un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être, qui permet de résoudre une famille de situations-problèmes* »³³ et elle se compose de compétences communicationnelles (être adapter aux situations de communication), textuelles (étudier les différents types de textes) et linguistiques (le travail sur la langue).

Donc la compétence est le résultat de la mise en œuvre de savoirs, de savoir-faire par l'élève dans une situation donnée, « *c'est pouvoir réaliser une tâche correctement [...] La compétence, c'est que chacun puisse faire convenablement ce qu'il doit faire* »³⁴

3 -L'enseignement de l'oral au cycle primaire

En fin de cycle primaire, l'apprenant doit avoir à l'oral des capacités d'expression : compréhensibles, intelligibles, et cohérentes. Il doit être capable de prendre la parole de façon autonome et réagir. Comment les enseignants doivent-ils intégrer ces compétences ?

La communication orale est une clé d'apprentissage au cycle primaire. Elle active la réflexion de l'élève, elle lui permet de structurer et d'organiser sa prise de parole dans divers dialogues, elle lui rend capable de produire du sens, à approfondir sa compréhension et à acquérir de nouvelles perspectives. Cette dernière devient une priorité, car par ce moyen (la communication orale) l'élève peut se construire une identité. Elle sert l'élève durant tous son cursus scolaire, sociale et personnelle.

³³Document d'accompagnement de la 3e A.M, O.N.P.S, Juillet 2004

³⁴Xavier ROEGERS, *L'approche par compétences dans l'école algérienne*, Ministère de l'éducation nationale, Novembre 2006, p : 18.

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Au terme de ce travail, on s'intéresse plus au contexte scolaire, cet opération débute dès l'entrée de l'élève à l'école, les enseignants font trop d'efforts pour encourager et soutenir le plaisir de parler et d'apprendre dans la langue française, par le choix des activités stimulantes, authentiques et variées qui développent chez les élèves des habiletés d'écoute et de prise de parole, les enseignants leur offrent les moyens d'agir et de réagir dans divers situations d'échanges. Je vous cite alors trois situations d'enseignement, à savoir l'interaction verbale, l'expression et la présentation orale.

Tout au long de ce cycle, l'interaction verbale domine, car les échanges verbaux représentent le socle de l'apprentissage de la langue d'enseignement. Aussi, l'expression assure la progression de la production orale et la créativité de l'élève surtout par les travaux collectifs. Ainsi que la présentation orale favorise chez les élèves la confiance en soi et à devenir des auditeurs attentifs.

a- Stratégie de l'enseignement de l'oral

Dans le domaine de la didactique, les spécialistes définissent le mot « *stratégie* » comme l'ensemble des comportements, des techniques, des tactiques, des plans, des opérations mentales conscientes et inconscientes.

Pierre Bange affirme à propos des stratégies d'enseignement que l'enseignant : « [...] *développe des stratégies de soutien aux processus d'acquisition des apprenants* [...] »³⁵.

Et qu'il doit aussi : « [...] *développer des stratégies d'optimisation des processus d'acquisition des apprenants* [...] »³⁶

Pour faire la différence entre les stratégies communicatives d'apprentissage et les stratégies communicatives d'enseignement, Maria Causa distingue que : « ...chez l'apprenant il s'agit d'atteindre des objectifs de production, de réception et d'appropriation de la langue étrangère, alors que chez l'enseignant les objectifs de transmission de connaissances et de savoir-faire en langue étrangère [...] »³⁷

³⁵François Victor, Tochon, *Enseigner le français oral à l'école*, Québec, 2001, P.P, 12.13.

³⁶Ibid

³⁷Sapir in Robert Vion, *La communication verbale, analyse des interactions*, ÉD, Hachette, Paris, 1992-2000, P.25

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

L'enseignant doit fournir des efforts afin de faciliter l'apprentissage et le guider à bon escient. Il adoptera alors des techniques et méthodes d'enseignement, des moyens pédagogiques. Même s'il n'existe pas de stratégie parfaite. C'est à l'enseignant de faire des choix adaptés à la situation pédagogique et au public visé. Parmi les stratégies d'enseignement, on peut citer³⁸ :

La validation par répétition :

L'enseignant répète une ou plusieurs fois un mot, une phrase, un énoncé pour permettre aux apprenants une articulation correcte et pour faciliter la mémorisation.

La reformulation :

Elle se fait par l'emploi de la paraphrase, des synonymes pour exprimer une même idée.

L'utilisation d'un langage clair et prévisible

L'enseignant s'éloigne de tous langage difficile à comprendre par les élèves, des phrases incomplètes et incohérentes qui entravent la compréhension chez les apprenants.

La vérification régulière de la compréhension des élèves au cours des explications :

L'enseignant doit être très attentif aux comportements de ses apprenants, elles peuvent lui exprimer un manque de compréhension. Il doit insister s'ils ont bien compris, s'ils ont encore des lacunes pour accorder le temps nécessaire à clarifier certaines incertitudes.

b- Finalités de l'enseignement de l'oral

Les nouveaux programmes scolaires insistent sur la place et l'importance de l'oral pour développer la capacité de communication chez les apprenants. Quels sont les finalités accordées à cet enseignement ?

- Assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active

³⁸CHERIET Karima, Pour un enseignement /apprentissage efficient de l'oral chez les élèves de cycle moyenne, Mémoire de magistère, 2013/2014, p16

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

- Doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements³⁹.

L'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences transversales d'ordre communicationnel ,intellectuel , méthodologique ,personnel et social à travers l'ensemble des activités .Ces compétences se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différents champs étudiés. Elles sont évaluées à travers les compétences de fin d'année.

4- Rôle de l'enseignant dans la classe de FLE

Bien former des enseignants est une condition nécessaire, comme nous l'avons déjà mentionné auparavant. L'enseignant doit exercer sa vigilance ou moment qu'il confronte des obstacles tels que des difficultés à faire parler toute la classe, même si le cas des apprenants qui n'ont pas envie de parler ou qui parlent difficilement. Pour cette raison, l'enseignant devrait maîtriser l'art et la manière d'appivoiser un apprenant et de crier chez lui le plaisir de parler au milieu d'un groupe-classe, en le considérant comme partenaire à part entière dans ce processus d'enseignement-apprentissage du FLE.

L'enseignant a pour but d'orienter l'apprenant dans sa prise de connaissances, et lui assurer une sécurité linguistique afin de diminuer les situations de blocage ou d'échec.

Les objectifs généraux de chaque enseignant de FLE sont ⁴⁰:

- développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être des apprenants.
- les inciter à mobiliser leurs connaissances, un certain savoir passif, pour le mettre au service de l'analyse et de la réflexion en français.
- remédier à certains manques et besoins identifiés.
- inscrire le FLE dans un cadre actuel et vivant.

³⁹Guide de l'enseignement primaire

⁴⁰Bulletin officiel de l'éducation nationale, Loi d'orientation sur l'éducation nationale N° 08 - 04 du 23 janvier 2008, numéro spécial, février 2008, chapitre I, article 2

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

-valoriser les différents types de supports (articles de presse, documents audiovisuels, essais, interviews écrites et orales, tableaux, statistiques, chansons, publicités, caricatures, romans, poésies, jeux...) comme autant de médias de la langue et de la culture francophones.

-développer le goût de la langue et de la culture orale et écrite.

-valoriser les apprenants en reconnaissant la spécificité de leur statut (contexte socioculturel, générationnel, bilinguisme...) à travers un outil qui leur sera spécifiquement destiné.

5- L'évaluation de l'oral

a- Qu'est-ce qu'évaluer ?

L'évaluation réunit l'enseignant et ses élèves. Elle lui permet d'observer, d'accorder une grande attention à leur production, à évaluer à partir de critères préalablement établis.

Dans cette étape, l'enseignant essaye de se mettre à leur place, dans les mêmes conditions d'apprentissage, de lecture des consignes, de capacité à produire. Il pourra à cet effet revoir son cours par rapport aux difficultés de ses élèves.

L'enseignement ne peut se réaliser sans évaluation. Elle reflète les connaissances acquises et les savoir-faire préalables des élèves qu'ils peuvent les réinvestir au moment de l'évaluation. Elle nous informe sur le niveau réel et le degré d'investissement de chaque élève, elle permet de découvrir l'efficacité du travail réalisé, sur la qualité de l'évaluation choisie. Alors elle provoque plus d'intérêt et le souci de comment cibler une meilleure construction de progression.

b- Le rôle de l'évaluateur

Les enseignants n'abordent pas de façon satisfaisante l'enseignement de l'oral par manque d'instruments qui leur permettraient d'aborder « *de façon satisfaisante la grammaire du français parlé [et de] moyens de comprendre, dans les textes des élèves, l'origine de certains agencements syntaxiques qui trouvent leur pertinence dans une logique de l'oralité* »⁴¹.

⁴¹Tochon François Victor, *Enseigner le français oral à l'école*, Québec, 2001

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Il n'est donc pas facile pour les enseignants d'évaluer les aspects de l'oral qui influencent les productions langagières en classe.

L'évaluateur peut même « jouer » de temps en temps plusieurs rôles : juge, interprète, formateur, médiateur et conseiller⁴² :

L'évaluateur est un juge

L'évaluateur est un vérificateur de la mesure adéquate. Sa mission est de juger entre ce qui est juste et ce qui est faux, pour valider ou sanctionner le « produit » de l'apprenant. Puis, il prend sa décision.

L'évaluateur est un interprète

A partir de l'erreur que les apprenants progressent. Le rôle de l'évaluateur est de tenter de comprendre, d'expliquer et d'interpréter les erreurs commises et les lacunes constatées chez ses apprenants. Cela lui permet de connaître l'origine de ces erreurs.

L'évaluateur est un formateur

L'évaluateur a pour objectif de contrôler le travail scolaire de l'apprenant, de le guider et le conduire dans ces apprentissages. Pour cela, il valorise ce qui est valable et détermine les erreurs commises afin d'y remédier.

L'évaluateur est un conseiller

L'évaluateur guide ses apprenants vers la progression en leur donnant constamment des conseils pour dépasser quelques points obscurs.

⁴²Maurer. S, *Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée*, Bertrand-Paris, Bruno (2001) : Lacoste

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

c- Comment s'évalue l'oral

Certaines évaluations permettent à l'enseignant de savoir quoi corriger et comment le faire. Elles aident les apprenants à avoir une image de leurs problèmes individuels et à prendre en charge son apprentissage.

Plusieurs didacticiens et chercheurs n'ont pas caché l'aspect complexe dans l'enseignement de l'oral« *C'est un objet difficile à cerner et par conséquent ardu à scolariser. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'enseignement de l'oral peine à s'imposer comme véritable discipline du Français* »⁴³

A cet effet, Garcia-Debanc (1999) et Marque (2002), affirme que l'oral est un objet difficile à observer et à analyser à cause des nombreux paramètres qui interviennent dans sa production : la prosodie, les pauses, la syntaxe, le vocabulaire,...etc.

Lafontaine de sa part, ajoute que l'oral en classe de Français « *présente une problématique particulière en ce qui concerne les variétés du langage oral* »⁴⁴

Alors, cerner une méthode commune pour l'évaluation de l'oral obligent les didacticiens à préconiser fréquemment le recours à une grille d'évaluation afin de noter les productions sur la base de critères bien définis, en toute transparence pour les élèves.

⁴³Pour un enseignant de l'oral : initiation aux genre formels, Joaquin-Dolz, p1

⁴⁴Lafontaine, Lizanne, (2001) : Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes , en le Français dans le monde, Carton F.

Chapitre II : L'enseignement de l'oral en classe de FLE

Conclusion

L'enseignant se trouve souvent face au défi qu'est celui d'éveiller le désir de prendre la parole chez ces élèves. Alors, le travail de l'enseignant aura certes des répercussions qu'elles soient bonnes ou mauvaises qui provoquent chez lui un grand défi.

Nous avons essayé au cours de ce deuxième chapitre de présenter en mesure du possible la notion de l'oral, que nous la juge importante en didactique de FLE au cycle primaire. Nous avons essayé aussi de développer et de clarifier davantage et avec plus de détails en traitant la question de l'enseignement de l'oral dans la classe de FLE.

Et pour avancer plus dans notre travail, nous vous demandons de donner plus d'intérêt à la suite de cette recherche qui portera tout au long du chapitre trois la question de l'utilisation de la langue maternelle en cours de FLE.

CHAPITRE *III*

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

Introduction

L'enseignement de FLE au cycle primaire a pour premier objectif d'apprendre aux élèves à communiquer mais malheureusement la réalité scolaire ne donne pas assez d'importance à l'oral. Nous constatons que son enseignement ne satisfait plus ni les acteurs du système éducatif ni les parents à cause d'une baisse remarquable du niveau des élèves. Ils ont de plus en plus des difficultés à communiquer dans cette langue. Plusieurs causes ont contribué à la création de ce problème.

La recherche dans le domaine de la didactique des langues est en constante évolution, au même temps les objectifs d'apprentissage d'une langue étrangère et la place réservée à la langue maternelle ont beaucoup varié dans le temps. Alors, on considère que le milieu scolaire constitue un champ privilégié de contact entre les langues et les cultures dans une société donnée qui est, en général, plurilingue et pluriculturelle.

Dans ce contexte, le phénomène de l'utilisation de la langue maternelle a suscité notre intérêt afin de mieux comprendre pourquoi la majorité des enseignants font-ils le recours à la LM au sein de leurs classes ? Est-ce qu'ils le considèrent comme un moyen qui favorise l'apprentissage de FLE sans tenir compte aux résultats ?

Pour cela, ce troisième chapitre traitera ce phénomène, et comme il se passe à l'intérieur des classes, nous avons choisi de vous montrer en premier lieu la définition de cet espace, puis nous entamerons la notion de la communication orale en classe de FLE.

Enfin, en arrivant au noyau de notre thème qui est le recours à la langue maternelle en cours de FLE, en cherchant les facteurs qui le provoquent, comment et pendant quelles activités s'intervient-il ? , et quel est son impact sur l'enseignement de français oral au cycle primaire ?

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

1-La définition de la classe de langue

La classe est un espace interactionnel où se croisent constamment les rôles de l'enseignant et les motivations des apprenants. Une classe de langue peut être perçue en termes d'objet social, en tant que réalité éducative faisant partie d'une institution, à propos de laquelle on peut parler d'un « *espace communicationnel* » (C.Palloti,1989 :6) constitué par le réseau d'interactions qui s'y établissent entre apprenant et enseignant, entre apprenant et outil d'apprentissage et entre apprenant et apprenant.

Les participants sont liés entre eux par un contrat didactique. Mais, pour qu'il y ait une prise de conscience de la nécessité du travail coopératif que ce contrat comporte, il faut l'explicitier en tant que « *contrat pédagogique ou d'apprentissage* » qui fixe des « *règles du jeu* » négociées, partagées et acceptées entre apprenants et enseignants.

Elle s'est présentée donc comme un lieu d'enseignement – apprentissage « *où s'effectue la rencontre entre le pôle enseignant le pôle apprenant et la matière à apprendre* » (F. Cicurel, 2002 :2).

C'est un espace didactique où se développe entre deux partenaires enseignant/ enseigné un enseignement/apprentissage de l'objet en circulation : la langue et la culture étrangères.

Une classe de langue (FLE) est un espace plurilingue et pluriculturel, c'est un espace où se rencontrent les cultures des apprenants, la culture de l'enseignant et la culture de la langue à enseigner. La présence de la culture de l'Autre se manifeste à travers le manuel scolaire ou le support didactique.

2- la communication orale en classe de FLE

Depuis longtemps, l'oral a été minoré dans l'enseignement des langues étrangères, notamment de FLE. Les méthodes traditionnelles s'occupaient exclusivement du texte et de la langue écrite. Elles ne recouraient à l'oralité que pendant les séquences de lecture à haute voix et quelques exercices grammaticaux, comme le note Rosier (2002, 87), quand il dit que « *l'histoire de la didactique montre le mépris de la méthode grammaire/traduction envers l'oral, toujours rangé du côté du spontané, du ludique, de l'expression débridée, source de chahut* »⁴⁵.

⁴⁵Desmons, Fabienne et al. *Enseigner le FLE*, pratiques de classe, Paris, 2005

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

L'oral serait donc vu comme une source de chahut, c'est-à-dire une source de désordre par rapport à l'écrit qui est considéré comme normatif, où s'inscrit un ordre.

En 1970, avec les approches communicatives, l'oral est devenu un objectif à part entière en mettant en œuvre de nouvelles techniques comme, par exemple, les jeux de rôles et les simulations globales. De nouveaux aspects non verbaux sont pris en compte comme les éléments paralinguistiques, les gestes, les mimiques etc. Pourtant, dans les pratiques de classe, l'écrit prend le dessus sur les activités de l'oral employé comme une passerelle pour l'apprentissage de l'écrit.

Aujourd'hui, la communication orale joue un rôle primordial dans un programme d'enseignement équilibré. Elle favorise le développement de la conscience phonologique et syntaxique, et l'acquisition du vocabulaire et des structures langagières sur lesquelles s'appuient les élèves pour comprendre, lire, écrire et communiquer en français. C'est ainsi que les élèves qui ont acquis des habiletés en communication orale voient progresser leurs compétences en lecture et en écriture.

a- la situation de communication

La communication est un aspect de l'interaction, elle est assurée essentiellement par la langue : elle met en scène un (ou plusieurs) émetteur et un (ou plusieurs) récepteur. Et si nous parlons de la situation de communication, nous nous référons au schéma de R.Jakobson⁴⁶, qu'il fait intervenir six facteurs dans le processus de communication :

L'émetteur : c'est celui qui envoie le message, qui écrit, qui parle.

Le récepteur : c'est celui qui reçoit le message, qui le lit, qui l'entend.

Le contexte : c'est l'environnement dans lequel a lieu la communication : le lieu, le moment, les rapports sociaux, l'actualité, la situation dans laquelle se déroule la communication influe sur les acteurs.

Le contact : c'est la possibilité du récepteur de répondre à l'émetteur. Il n'est plus passif mais devient actif, le récepteur devient à son tour émetteur : répondre au téléphone, entamer un dialogue, renvoyer un coupon réponse, remplir un formulaire sur un site web.

⁴⁶R. Jakobson in Henry Boyer, Michèle Butzbach, Michelle Pendanx, Nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère. Corine Booth-Odot, France, mai 2001, P38

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

Le canal : ou média, c'est le support du message entre l'émetteur et le récepteur. Le sens premier du terme - media, pluriel du mot latin medium signifie "intermédiaire" : radio, télévision, presse, affiche, web...

Le code : le message est codé par l'émetteur et décodé par le récepteur. Il faut connaître le code pour comprendre le message. Si l'émetteur parle anglais il faut que le récepteur comprenne l'anglais.

Cette représentation sert à montrer le fonctionnement du langage dans la communication qu'elle doit être claire entre deux partenaires partageant un code homogène.

Voilà le schéma⁴⁷ :

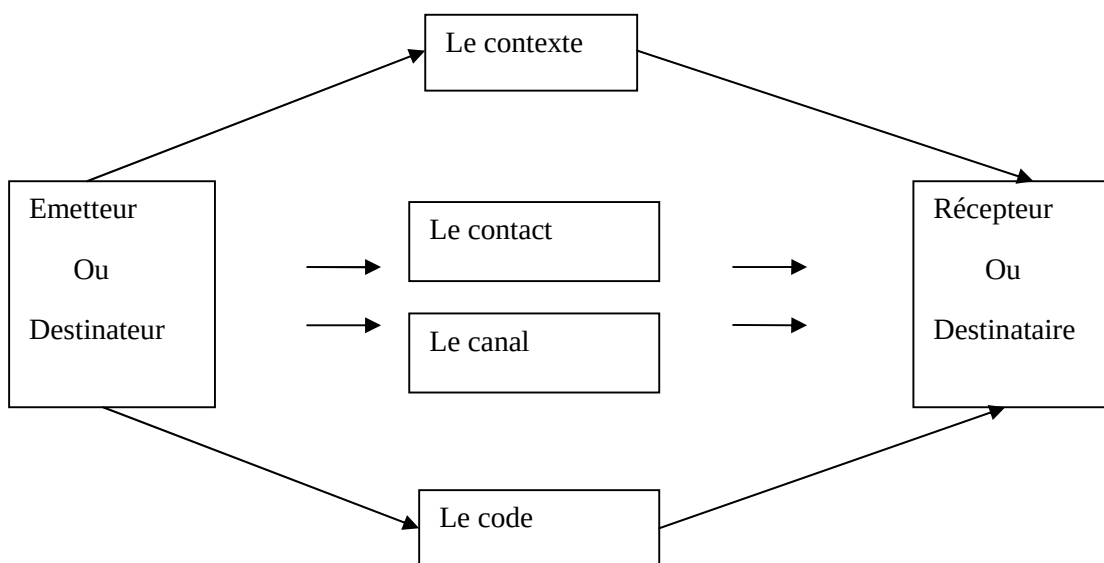


Figure 1: Schéma de la communication de R. Jakobson

Une classe de langue étrangère est un espace régi par des règles sociales et communicatives strictes dont le but est de maximiser l'apprentissage par la garantie d'une bonne relation enseigner/apprendre. Dans ce sens, on distingue 03 formes d'interactions⁴⁸:

⁴⁷ Henry B., *Eléments de sociolinguistique*, Ed. DUNOD, Paris, 1996, p. 54

⁴⁸ Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien

-Verticales : enseignant > apprenants

-Horizontales : apprenants > apprenants

-Selon les dispositifs d'enseignements adoptés (groupe classe/ par paires/ petits groupes/ etc.).

-Une autre interaction est aussi importante, l'interaction avec les autres enseignants (Surtout dans le cas des classes à multi-professeurs) et avec la direction.

b- La Communication : enseignant / apprenant

Depuis l'apparition de nouvelles méthodologies, une des missions les plus importantes des enseignants est de réaliser des interactions avec les apprenants. Elles sont fondamentales car l'interactivité est le moteur de l'apprentissage en classe, à partir de supports variés pour le déclenchement de prise de parole.

L'enseignant doit connaître non seulement sa discipline mais également la didactique de sa discipline qui correspond à l'art de transmettre des connaissances c'est-à-dire, savoir construire des situations d'enseignement - apprentissage. Mais ce n'est pas tout. Il doit aussi savoir gérer des interactions entre lui et ces apprenants. En donnant des tâches à accomplir, il sollicite leurs capacités de déduction et de découverte et les invite à construire leur propre savoir. Alors, l'enseignant doit animer des interactions au sein de sa classe.

L'apprenant veut apprendre la langue cible et il compte pour cela sur les échanges qu'il va avoir avec son enseignant et ses collègues. L'enseignant doit donc essayer de s'assurer tout au long de la formation qu'il interagit bien avec ses apprenants et il doit s'intéresser personnellement à l'état de leur développement linguistique.

L'enseignant doit mobiliser ses compétences linguistiques, culturelles et pédagogiques qui sont au service de l'apprenant car il restera sa personne ressource.

c- La Communication : apprenant / apprenant

C'est l'approche communicative et la méthode communautaire qui se montrent les plus originales. Il convient en effet d'éviter l'interaction entre l'enseignant et les apprenants, puisque l'enseignant est un Co-communicateur qui a pour tâche et qui doit se contenter de

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

fournir un environnement linguistique et de suggérer des situations de communication stimulantes. Ainsi, l'interaction devient beaucoup plus fréquente entre les apprenants sous la forme de groupes plus ou moins grands.

La méthode communautaire s'appuie sur l'idée que l'apprenant est une personne à part entière. L'enseignant se tient par conséquent derrière les apprenants suivant en cela l'image du psychanalyste provocateur d'actes de parole. L'enseignant n'est plus un modèle à imiter ; c'est l'apprenant qui doit se prendre en charge et qui décide ce qu'il veut dire.⁴⁹

L'enseignant a pour tâche de créer une atmosphère de liberté afin d'éviter le recours par l'apprenant à des mécanismes de défense inhibant l'apprentissage, tout en marquant des limites (temporelles ou autres) dans l'apprentissage. L'enseignant a également pour tâche de conduire les apprenants à l'autonomie, il se transforme peu à peu en conseiller. Le travail se fait en sous-groupes non dans un esprit de compétition, mais dans un esprit de coopération communautaire.

Il en est de même pour le SilentWay où l'enseignant reste silencieux et se contente de donner des indices, non des modèles à imiter. On voit apparaître dans les groupes utilisant cette méthode un sentiment très fort d'appartenance à une communauté d'apprentissage, donc de coopération permettant de développer, personnellement et en interaction avec les participants du groupe, ses propres critères de correction. Il convient de s'entraider, et le silence de l'enseignant favorise cette entraide à un climat d'apprentissage positif, dans la joie et la détente.

L'apprenant conserve comme objectif la pertinence de son discours et pour cela il faut maintenir une communication réelle via des tâches communicatives et une autonomie dans la gestion de son discours.

Enfin, il faut savoir que la qualité et la fréquence des échanges en classe sont des facteurs qui facilitent le processus d'apprentissage.

⁴⁹ Moiron .S, *Apprendre à communiquer en langue étrangère*, Nouvelle introduction à la didactique des langues étrangères, Ed. Corinne Booth-Odoth, Paris, Mai 2001.P.20

3- Le recours à la langue maternelle en cours de FLE

L'apprentissage d'une langue étrangère subit inévitablement l'influence des habitudes liées à la langue maternelle. Cette dernière est toujours présente et apparaît souvent dans les discours de l'apprenant et même de l'enseignant. Pour DABÈNE⁵⁰, c'est à travers la langue maternelle que s'accumule le « *bagage linguistique* » des apprenants qui sera mis à contribution lors de découvertes de nouveaux systèmes linguistiques.

L'enseignant, en contexte scolaire, exerce un contrôle permanent sur l'interaction : il sélectionne la tâche, régule les thèmes, travaille activement à la facilitation du déroulement des échanges avec ses apprenants en situation d'apprentissage, et doit veiller au maintien de l'intercompréhension tout en visant le progrès de l'apprenant dans la langue cible. Sabine Ehrhart énumère trois grands types de comportements dans le choix des langues chez les enseignants :

- Le puriste : qui refuse tout emploi de la L1 par les élèves.
- Le modéré : qui tolère la L1 avec ou sans intégration de celle-ci dans la conversation.
- L'utilisateur actif : dont l'emploi actif peut être provoqué par l'utilisation de la L1 par les élèves ; mais ce cas de figure ne se présente pas souvent (Ehrhart, 2002 :6).

Ce constat a été toujours objet d'étude et de discussion de la part de différentes méthodologies. Certaines méthodes (comme la méthode directe, par exemple) rejetaient la présence de la LM lors d'un cours de langue. D'autres, au contraire (telle l'approche communicative) permettaient son utilisation.

La méthode audio orale limitait l'apparition de la L1 et exigeait l'emploi de la L2 en classe car les habitudes linguistiques de la langue maternelle étaient considérées comme une source d'interférence⁵¹ lors de l'apprentissage d'une langue étrangère et pour éviter ces interférences la méthode SGAV, fondé sur l'objectif de communication, laissait très peu de place à l'utilisation de la langue maternelle.

⁵⁰ DABENE L. (1994), Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Paris, Hachette

⁵¹ L'influence d'une langue sur une autre, par exemple, l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

L'approche naturelle voit l'effet d'interférence d'une autre façon. On parle alors de l'effet d'interférence selon l'hypothèse de l'approche naturelle (Krashen, 1995 : 42)⁵². Ce phénomène a des avantages et des désavantages.

Les avantages ne sont que de courte durée. L'emploi des règles de la L1 dans la L2 peut faire avancer l'individu dans son acquisition quand la règle de la L1 est similaire à celle de la L2. Même si la règle n'est pas identique il est possible de dire que l'individu avance dans son acquisition dans le cas où il s'est fait comprendre, donc l'individu peut acquérir plus de compétence de la langue secondaire (Krashen, 1995 : 42)⁵³.

Les désavantages sont à long terme. Dans le cas où les règles de grammaire ne se ressemblent pas, le moniteur peut signaler les erreurs et l'individu peut alors les réparer. Il doit donc être constamment vigilant. Cela ne pousse pas à une acquisition de la langue secondaire, car selon la théorie de l'approche naturelle l'acquisition se produit seulement avec des entrées linguistiques compréhensibles.. L'effet d'interférence peut alors être évité (Krashen, 1995 : 42)⁵⁴.

A la fin des années soixante-dix, grâce aux travaux de Dulay, Burt, Kellerman et grâce aussi « *au dépassement d'une perspective monolingue* » (Causa, M. 2002 : 43) une attitude moins stricte envers la LE est adoptée : avec l'approche communicative, la LM est acceptée dans la mesure où elle peut aider l'apprentissage de la LE sans pour autant considérée comme un support d'enseignement. Alors, l'approche communicative autorise l'enseignant à faire référence à la langue maternelle, lorsque le besoin s'en fait sentir en classe, ce qui signifie qu'en cours de langue, on utilise la langue étrangère, mais il est possible de faire appel à la langue maternelle (C. Puren, 1988: 50).⁵⁵

⁵² Claudette Coronaire, Claude Germain, La compréhension orale, CLF, International, France, 1998, P.22

⁵³ Ibid, P.26

⁵⁴ Ibid, P.28

⁵⁵ Desmons, Fabienne et al., Enseigner le FLE, pratiques de classe, Paris, 2005

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

D'après Véronique castellotti , la langue maternelle est une « *langue matrice* » (CASTELLOTTI V ., 2001) dans l'appropriation d'une autre langue. Elle nous rassure que : « *Il semble donc que la langue première occupe un rôle primordial dans la classe de langue étrangère, tant du point de vue de représentation que celui des pratiques, même si cette importance n'est pas toujours explicitée ou si, dans de nombreux de cas, elle est même niée* »⁵⁶

L'apprenant et l'enseignant sont alors encouragés à explorer les langues en présence dans des dispositifs scolaires en considérant la langue maternelle comme source d'interférence et un appui à l'apprentissage. Ce phénomène est expliqué donc par la réalité linguistique algérienne caractérisée par la cohabitation de différentes langues dans les pratiques langagières des algériens

La langue maternelle est vue comme toute connaissance antérieurement acquise peut promouvoir l'acquisition d'une nouvelle langue étrangère. De ce fait, l'usage de la langue maternelle en classe de FLE peut constituer une aide indispensable soit pour l'enseignant soit pour les apprenants, malgré toutes les entraves que quelqu'un pourrait rencontrer .Son utilisation en classe constitue un outil nécessaire.

Pour cela, il faut se rappeler que, dans notre pays, jusqu'en 2010, l'utilisation de la L1 était tolérée dans la classe de langues. Aujourd'hui, cette pratique est officialisée (Article 4 de la loi d'orientation de 2010, n°77/0.0.3/10) : l'utilisation de la traduction dans l'enseignement des langues étrangères est autorisée ; ce qui constitue, à notre avis, un moyen à faciliter la compréhension du cours aux apprenants.

⁵⁶Ibid, Desmons, Fabienne et al. Enseigner le FLE, pratiques de classe, Paris, 2005

a- Comment s'intervient t-il ?

a-1- Alternance codique

«Pour faciliter l'accès à la langue cible, l'enseignant emploie l'autre code qui "circule" dans la classe». (M. Causa, citée par S. Ehrhart, 2002 : 3)

Dans cette optique, l'alternance codique, *« c'est-à-dire les passages dynamiques d'une langue à l'autre, est l'une des manifestations les plus significatives du parler bilingue »* (Causa, 2007:18), doit donc être considérée comme stratégie d'enseignement/apprentissage dans des situations de forte demande d'échange communicatif (S. Ehrhart, 2002 :4).

L'alternance codique est *« le changement, par un locuteur [...] de langue [...] à l'intérieur d'un énoncé ou d'un échange »*.⁵⁷ Ce passage dynamique d'une langue à l'autre peut être une des manifestations de la langue maternelle en classe de langue. Les alternances codiques sont une des techniques utilisées en classe de langue étrangère pour informer d'une difficulté d'ordre lexical et pour obtenir de l'aide à la reformulation. Il s'agit d'une stratégie de communication fréquente qui peut s'avérer efficace.

Mais son emploi régulier peut amener les apprenants à s'habituer à cette stratégie et à la privilégier de telle sorte qu'elle se ritualise. Les marques transcodiques ont longtemps été perçues comme des marques de lacunes, d'incapacité des compétences des apprenants mais également des compétences d'enseignant en ce qui concerne leur capacité à imposer un échange monolingue au sein de la classe.

Il existe différents types d'alternances codiques⁵⁸:

a-1- 1- Les alternances codiques simples

C'est la traduction directe d'un mot qui vient d'être énoncé. Ce procédé mobilise différentes ressources et différentes langues, telle que la langue maternelle. Ce type d'alternances codiques constitue un tremplin pour l'enrichissement du lexique et des structures de la langue dans le cas d'un travail grammatical.

⁵⁷CUQ, J-P. (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, Asdifle, CLE International

⁵⁸BEAUFILS Clémentine, VOUILLON Julia. Université François Rabelais Master 1 Appro-Div Aude BRETEGNIER. L'hétérogénéité linguistique en classe de Français Langue

a-1- 2- Les alternances codiques de reformulation

Comme les alternances codiques simples, elles ont pour objectif d'aider les apprenants à la construction du sens, mais il s'agit ici de la reformulation en langue maternelle d'une phrase de langue étrangère.

a-1- 3- Les alternances codiques indices de dysfonctionnement

Pour ne pas interrompre l'interaction, l'apprenant utilise un mot en langue maternelle dans un énoncé en langue cible pour palier le manque de vocabulaire. Il est à noter que cette stratégie est plus présente chez des apprenants débutants qui ne possèdent pas encore les compétences nécessaires à l'élaboration d'une périphrase en langue cible.

Chez les enseignants, la stratégie du code switching, désigne la capacité volontaire à faire intervenir une deuxième langue dans le discours, a des fins didactiques : ils alternent les langues afin de mieux expliquer une consigne ou une leçon (plan du contenu), de structurer le déroulement d'un cours (plan didactique), ou de se rapprocher des apprenants (plan émotionnel, relationnel) (S. Ehrhart, 2002).

Ce recours peut s'intervenir dans les cas de reformulations et de clarifications. En ce sens, Jisa et Richaud (1994), affirme que la clarification et les reformulations dans la conversation *«constituent des cas permettant d'examiner la manipulation de la langue dans le comportement intentionnel de l'enfant : ce dernier est focalisé sur un but communicatif ; il emploie des moyens alternatifs pour l'atteindre lorsqu'il estime que le moyen initial ne réussit pas »*. Ici, l'apprenant peut avoir recours directement au changement de langue, sans préparation préalable, ou au contraire amener progressivement la possibilité d'une ouverture bilingue, en cherchant l'assentiment de l'enseignant.⁵⁹

a-2- Interférence

Pour Weinreich, *« le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parentés, 42 couleur, temps, etc.). »*⁶⁰

⁵⁹TATAH Nabila Université A. Mira - Bejaia LA COMPETENCE BI/PLURILINGUE EN CLASSE DE LANGUE EN ALGERIE

⁶⁰Louis-Jean Calvet, la sociolinguistique, 1993, p. 23

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

Cela veut dire l'influence d'une langue sur une autre, par exemple, l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère.

Selon Besse et Porquier, l'analyse des interférences a un double objectif, l'un théorique : « *mieux comprendre les processus d'apprentissage d'une langue étrangère* » ; l'autre pratique « *améliorer l'enseignement* » (Besse et Porquier, 1991)

Dans ce cas, l'élève qui apprend une langue étrangère, possède, souvent par transferts, des éléments de sa langue maternelle qu'il va employer quand il utilise la langue étrangère. Parfois les apprenants utilisent l'interférence pour se débarrasser de certaines situations difficiles. Alors employer un mot, une formule syntaxique, des formes grammaticales, quand ils ne maîtrisent pas très bien la règle, permet aux apprenants de mieux se faire comprendre.

L'interférence peut représenter donc, chez un enseignant, un outil qui sert à la bonne acquisition et qui favorise l'apprentissage.

b-Pourquoi ? Et pendant quelles activités s'intervient t-il ?

Le recours à la langue maternelle dans un cours de FLE a certes des fonctions majeures telles que⁶¹:

b-1- Assurer une intercompréhension

Afin de vérifier la compréhension, l'enseignant se sert de la LM, et il essayera par la suite de remédier aux situations défavorisantes la mise en commun et la saisie des messages. Véronique Castellotti souligne certains d'autres critères éclaircissant ce phénomène:

a-« Le niveau des apprenants : le recours à la LM se fait beaucoup plus fréquemment aux premiers niveaux du CECR, en particulier A1/A2, où les apprenants se ressentent plus dépendants de leur enseignant. Cet emploi de la LM pourrait perdre son rôle de facilitateur au fur et à mesure du progrès des apprenants en matière de LE et quand ils gagnent une certaine autonomie.

⁶¹ZAREI Hassan. *Besoins et risques du recours à la Langue Maternelle dans la classe du Français Langue Etrangère*. Université Tarbiat Modares de Téhéran .Iran

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

b-La démarche pédagogique de l'enseignant qui modifiera sans doute sa prise en compte de la LM, aussi bien que la façon dont il l'utilisera et le type des activités qui seront abordées pendant le cours » (2001, p. 67).

b-2- Débloquent certaines situations

Quand les apprenants, ne connaissant pas le mot ou la structure grammaticale, se trouvent bloqués face aux énoncés et restent incapables de décoder le message et, par conséquence, d'accéder au sens. Ce phénomène est considéré comme le plus fréquent et le plus important dans le processus d'enseignement-apprentissage car tout progrès pendant le cours dépend de très près de « l'accès au sens ».

Le recours à la LM se fait en fonction du degré de compétence des apprenants, ayant pour mission de gérer les activités abordées pendant le cours et de faciliter la progression des échanges. Son usage dépend également du type de l'activité.

Pour cela, nous vous rappelons d'une recherche qui a été réalisée récemment par une chercheuse algérienne ⁶², ou elle a fait une enquête auprès de cinq enseignants, elle a abouti à des résultats très bénéfiques qui servent beaucoup notre thème :

Quatre enseignent depuis cinq ans, le cinquième a plus d'une dizaine d'années d'expérience : Sur les cinq , un seul n'autorise absolument pas l'utilisation de la LM en classe, pour lui, il est strictement interdit de parler en arabe dans sa classe sinon pourquoi enseigner la langue française. C'est le plus expérimenté. Par contre, un autre accepte de traduire littéralement et pratiquement tout à ses élèves. Ce dernier a justifié cela par le fait qu'il faut aider les élèves à mieux comprendre et donc de faire avancer son cours. La troisième souligne que, lorsqu'elle se trouve dans des situations d'incompréhension de la part de ses élèves, elle utilise « malheureusement » la LM en cours de FLE, mais cela après avoir eu recours à d'autres possibilités comme l'image, la gestuelle, etc. Les deux autres font recours à la LM surtout dans les séances de vocabulaire (principalement pour des notions abstraites, pour lesquelles le recours à l'image ou la mimique est impossible), ou pour des leçons de grammaire. L'un des deux a déclaré qu'il devait simplifier les leçons (en utilisant la LM) pour qu'elles soient comprises. Il a rajouté que si ses élèves ne comprennent pas la

⁶²BENAMAR Rabéa. *La langue maternelle ,une stratégie pour enseigner / apprendre la langue étrangère*, cas de cycle moyen Université AbouBekr Belkaid Laboratoire DYLANDIMED Tlemcen - Algérie

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

leçon, ils risquent de se désintéresser du cours. Pour eux, les enseignants ayant recours à la LM le font aussi pour rétablir l'ordre dans la classe. Ils affirment le fait que les élèves n'ont pas tous le même niveau en langue étrangère et qu'ils se voient dans l'obligation de parler en arabe car c'est la seule issue pour débloquer une situation qui gêne et risque de retarder le cours.

A partir de cette divergence, on peut constater deux portraits d'enseignants bien distincts, avec deux styles pédagogiques : certains refusent catégoriquement la langue maternelle tandis que d'autres la tolèrent voire même l'utilisent pour l'apprentissage de la langue cible.

c- Quels effets sur l'enseignement de FLE ?

Dans un premier temps, la langue maternelle peut être envisagée comme un frein à l'apprentissage de la langue étrangère. Dans le champ de l'enseignement, son utilisation a souvent eu mauvaise réputation.

Selon Eddy ROULET, « *la référence à la langue maternelle, reconnue indispensable dans les coulisses de la méthodologie, est interdite sur la scène de la classe de langue étrangère, pour bloquer la tendance fâcheuse de [l'apprenant] à recourir à sa langue maternelle* »⁶³. Cette citation est extraite d'un livre publié en 1980, il faut donc prendre en compte l'évolution des méthodes d'enseignement qui n'ont pas toujours été si catégoriques.

La référence à la langue maternelle reste le plus souvent considérée comme négative, comme « *un mal vers lequel on est irrésistiblement attiré, auquel on ne peut s'empêcher de succomber, mais qu'il convient de combattre fermement si l'on veut progresser* »⁶⁴. Cela veut dire qu'une référence constante à la langue maternelle maintient l'apprenant fixé à celle-ci sans en autoriser un détachement et perturbe l'accès à la langue étrangère.

D'autres travaux ⁶⁵, montrent en effet que la langue maternelle se pose comme un obstacle à l'acquisition de la langue cible en provoquant des erreurs et des confusions. Ceci apparaît souvent comme une évidence dans le discours des enseignants .

⁶³ROULET E. (1980), *Langue maternelle et langues secondes : vers une pédagogie intégrée*, Paris, Hatier, CREDIF

⁶⁴CASTELLOTTI V. (2001), *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE international

⁶⁵CAUSA, M. (2007), *L'indispensable alternance codique*, in *Le français dans le monde*, N° 351, 2007

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

Dans un second temps, la langue maternelle peut être un moteur de l'apprentissage de la langue étrangère. Dans ce cas, elle peut devenir un tremplin, dans la mesure où les capacités qu'elle a permis de constituer sont réutilisées dans l'approche d'une nouvelle langue. Donc, l'emploi des deux langues peut, à ce titre, servir de « levier »⁶⁶ pour l'apprentissage de nouveaux savoirs linguistiques.

4-L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement de français oral au primaire :

Même si la langue maternelle constitue une aide pour l'enseignant à atteindre ses objectifs d'enseignement, l'enseignement de la langue étrangère doit se faire avec le moins possible (dire sans serait idéaliste) de recours à la langue maternelle afin de créer chez les apprenants le plaisir d'apprendre et de découverte en langue étrangère et ne pas trop compter sur l'acquisition avec leurs langue maternelle.

Pour cela, chaque enseignant est doté de plusieurs outils, dont les premiers sont ses mains et son corps. Il peut compter sur le jeu d'acteur pour expliquer une expression ou un mot, et de ce fait il pousse l'apprenant à comprendre naturellement. L'emploi de synonymes et d'exemples peut aussi s'avérer très efficace.

L'enseignant peut aussi compter sur le tableau qu'il peut utiliser comme planche de dessin. Il faut quand même faire attention au rapport entre l'apprenant et le tableau. Ce dernier doit rester un outil au service de l'apprentissage et ne pas devenir une preuve de supériorité sur les apprenants. Il est conseillé de leur demander en classe de venir au tableau pour écrire leurs réponses ou leurs propositions pour pouvoir déterminer les erreurs des uns et des autres.

L'enseignant doit préserver son statut, pour cela, nous proposons à titre d'exemple l'une des astuces les plus fréquentes qui est le respect envers la règle de trois³⁰, pour qu'il y ait une bonne compréhension et un bon contact :

La première fois, il faut annoncer l'activité ou l'idée que l'enseignant vient de l'expliquer afin d'attirer l'attention des apprenants et pour leur faire comprendre qu'ils vont entreprendre une nouvelle découverte.

La deuxième fois, il faut en parler et l'expliquer avec l'aide d'exemple et de tous les outils dont on a besoin.

⁶⁶Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien.

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

La troisième fois, il faut dire que l'on a parlé de cela, comme une conclusion et un rappel. Cela facilitera la mémorisation et permet aux quelques apprenants, qui n'ont pas encore assimilé bien le contenu, de revenir au rang des autres.

Avec cette règle on peut profiter des avantages de la répétition et sous des dehors simples, constructifs et pédagogiques, nous familiarisons les apprenants, avec nos mots en langue cible, aux concepts, aux vocabulaires, aux phrases et aux règles qui vont progressivement s'installer dans leurs systèmes de pensée sans écarter la vraie conduite de l'enseignement – apprentissage d'une langue étrangère.

Ce moyen permet de réaliser une anticipation constructive chez les apprenants. Alors ils ne restent pas purement réceptifs et se mettent en état d'activité mentale ce qui leur permettra d'assimiler plus vite les informations que nous leur communiquons.

Donc on indique ce que l'on va dire, on le dit et à la fin on répète ce que l'on avait dit.

Alors, le seul objectif de tout enseignant doit être de donner à son cours l'efficacité possible, ce qui sous-entend notamment des apprentissages utiles, rapides, valides. Dans cette perspective, chacun sera conduit à construire sa propre approche méthodologique, qui reposera à la fois sur les avancées de la réflexion en didactique des langues mais aussi sur ses expériences, compétences, ainsi que sur la prise en compte d'éléments contextuels toujours spécifiques, parmi lesquels les attentes institutionnelles ne peuvent être occultées.

Il n'y a pas d'enseignement parfait : un enseignement est fait de méthodes de stratégies qui dépendent souvent de la personnalité de l'enseignant.

Chapitre III : La langue maternelle en cours de FLE

Conclusion :

Tout au long de ce chapitre, nous avons précisé la notion du recours à la langue maternelle pendant le cours de FLE, sa place et son emploi à travers les méthodologies. Ce recours est souvent lié à plusieurs raisons, il a plusieurs types et il peut jouer plusieurs fonctions.

Nous voulons par la suite voir si le FLE peut être appris grâce à une approche communicative fondée sur l'aspect du recours à la langue maternelle ?

Il est possible que la langue maternelle n'ait pas beaucoup de place dans le cours de FLE, mais peut-être qu'elle joue un rôle clef dans l'enseignement du FLE pour faire apprendre et acquérir des compétences linguistiques en français.

Tout cela reste à confirmer ou à infirmer lors de notre enquête qu'on réalisera dans la partie pratique.

Alors, déterminer le rôle de la langue maternelle, nécessite de connaître le degré de son emploi en cours de FLE, aussi pouvoir déterminer à quels moments les enseignants(e) sont obligés d'utiliser la langue maternelle et pendant quelles activités s'intervient-elle et pour quels objectifs ?

PARTIE PRATIQUE

Introduction

Pour répondre à nos questions de recherche, et la vérification de nos hypothèses sur le terrain, durant ce chapitre nous exposerons à partir de deux types d'enquêtes, à quel point se fait le recours à la langue maternelle, ensuite les résultats de cette enquête, en fin l'analyse de ces résultats pour avoir une réponse claire à notre problématique.

1-L'enquête

Selon R.GHIGLIONE, l'enquête a pour but d' « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* »⁶⁷. Alors elle mit l'accent sur trois données : « *interroger* », « *individus* », « *généralisation* », qui sont toujours en relation avec l'outil utilisé.

Pour effectuer une recherche rigoureuse, il faut s'appuyer sur une ou plusieurs méthodes. De notre part, nous avons choisi une méthode bien précise qui est « l'enquête ». Cette dernière ne se limite pas à un seul type, sa pratique demande le recours aux différentes techniques (entretien, questionnaire, analyse de contenu, analyse statistique ...etc.).

Elle consiste à soumettre des hypothèses, à recueillir des informations et des réponses et à élaborer des explications. Elle se focalise sur une conception totale et définitive avant sa réalisation pratique. C'est un moyen de recherche propre à la science humaines qui vise à établir une quête d'informations écrites (les questionnaires, les traces documentaires...) ou orales (les entretiens, les interviews ...). Et pour qu'elle soit un outil considérable, elle doit passer par trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication.

La première démarche scientifique, que le chercheur doit se faire , consiste à déterminer l'objectif de son enquête , en posant tout d'abord les questions suivantes : « Quelle information dois – je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ? »⁶⁸

a- Description du terrain

Notre observation a eu lieu à l'école primaire NESSAIBIA Ahmed, à la commune de Taoura , qui fait partie de la wilaya de Souk – Ahras, elle se situe exactement au Sud - Est . Cette observation a duré du 23 à 27 avril 2017.

⁶⁷R.GHIGLIONE et B.MATALON. *Les enquêtes sociologiques*, Théorie et pratique, Armand Colin, Col « u »Paris, 1978, p06.

⁶⁸ F DE SINGLY.L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Edition Nathan. Coll.128, Paris, 1992, p28

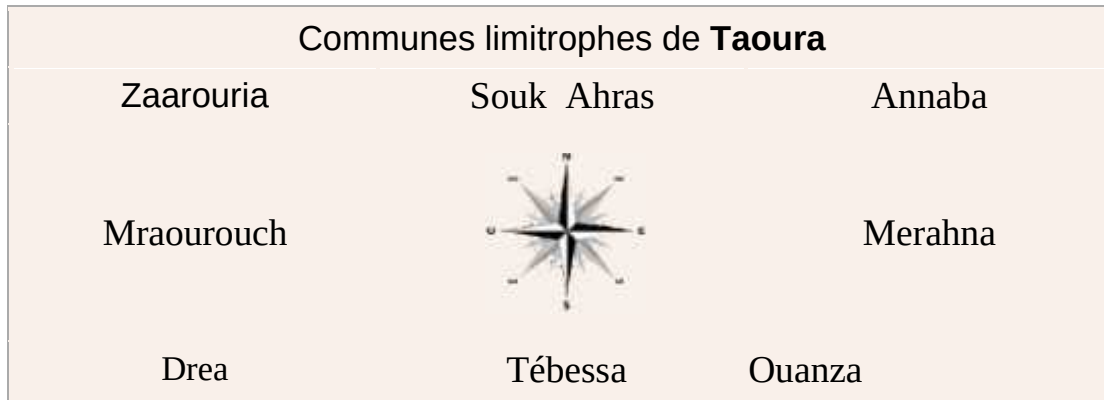


Figure 2 : Limitrophe de Taoura⁶⁹

b-Description de l'échantillon

Au cours de cette enquête, nous avons choisi une classe de cinquième année, nous avons assisté dans divers activités auprès d'une enseignante de langue française. Cette dernière a 12 ans d'expérience.

La classe se compose de 31 élèves, 19 filles et 12 garçons. L'enseignante et ces élèves sont tous des arabophones, leur première langue maternelle est l'arabe dialectal et la langue française constitue pour eux leur première langue étrangère.

c- Description du corpus

La classe est le milieu où se produit plusieurs interactions et « interventions successives d'enseignant et d'apprenants » (D.Lee. Simon, 1997 : 448) : et comme dans notre cas, les apprenants et l'enseignante se possèdent la même langue maternelle, nous nous anticipons à avoir de multiples occurrences de code – switching⁷⁰

Afin de réaliser notre recherche, nous avons élaboré un enregistrement sonore⁷¹ qui a pour but de découvrir à partir des interactions observées en salle de classe , à quel point la langue maternelle est présente durant le déroulement des activités de FLE , aussi pour pouvoir contrôler que ce moyen se met au service de l'apprentissage de la part de l'enseignante en premier temps et de la part des apprenants en second temps.

⁶⁹Fr. Wikipedia.org/wiki/Aide : Limitrophe de Taoura

⁷⁰L'alternance peut avoir lieu à divers endroits d'un discours, parfois même au milieu d'une phrase, et le plus souvent là où les syntaxes des deux codes s'alignent

⁷¹Pour des raisons liées aux contraintes de la recherche, nous avons retenu que 4 enregistrements d'une heure moins quart pour chaque activité

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

A cet effet, nous nous basons surtout aux changements de langues initiés par l'enseignante car notre recherche se focalise sur le pôle « enseignant » sans pour autant laisser de côté la part des apprenants.

d- Transcription du corpus

Notre corpus est formulé de plusieurs exemples de recours à la langue maternelle initiés par les deux partenaires durant les interactions de classe.

Afin de clarifier l'apport et l'effet de ses interactions sur l'enseignement de la L2, nous nous appuyons sur les théories de certains chercheurs : (V. Castelloti (1997); D.L Simon (1997), M. causa (1997) .

Pour faire ressortir la multiplication langagière utilisée, nous avons suivi une convention de transcription⁷², ou nous avons transcrit quelques passages provenant des interactions de classe. L'aspect d'alternance codique et d'interférence seront marqués en caractères gras avec une représentation graphique du mot en arabe, il y aura aussi une traduction en langue française des expressions de langue arabe.

e- La méthode de recherche

La méthode que nous avons utilisé pour notre enquête est la méthode de description et d'analyse, ou nous avons beaucoup compté sur l'observation sur terrain, ainsi par le biais d'un questionnaire adressé aux enseignants de FLE au cycle primaire pour mettre en évidence leurs réponses et leurs opinions afin de mieux comprendre ce phénomène.

2-Présentation du corpus et analyse des enregistrements

2-1- Les enregistrements

Nous avons effectué à partir d'un appareil sonore des enregistrements qui contiennent des interactions de classe à analyser et aussi pour faire la transcription, ou nous avons constaté des problèmes lors de l'écoute des passages. Nous présenterons donc le déroulement des enregistrements effectués :

⁷²Elaborée par un groupe de chercheurs : Virginie André, Christophe Benzitoun , Emmanuelle canut

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

a-1er enregistrement

C'était une activité de vocabulaire, elle a porté le titre suivant : « l'emploi de : Il faut/ Il ne faut pas », elle a durée 45 minutes. La première étape du cours était un rappel de la séance précédente. La deuxième étape était la découverte et l'analyse de la nouvelle notion. La troisième étape est consacrée à la manipulation et à l'exploitation des acquis.

Les apprenants de cette classe font directement recours à la langue maternelle pour faire comprendre le message à transmettre de la part de leur maitresse aussi que pour exprimer leurs idées. Ce constat a beaucoup influencé sur le langage de l'enseignante à utiliser la langue maternelle a fin d'émettre quelques régulations pédagogiques (Par exemple : encourager les apprenants à parler en français, les inciter à bien observer la gravure) et au même temps pour favoriser l'apprentissage.

Il faut signaler que cette enseignante a utilisé le support imagé, la gestuelle pour faciliter la compréhension chez les apprenants sauf que la langue maternelle restera présente lors du déroulement de l'activité.

Le vocabulaire est une activité qui demande un potentiel lexical très riche et un degré de mémorisation très élevé ce qui pousse la majorité des apprenants à chercher directement l'équivalent en arabe dialectal, en demandant toujours l'aide de l'enseignante à traduire en français. Alors, même si l'enseignante a utilisé des moyens d'aide, le recours à la langue maternelle restera indispensable.

b.2ème enregistrement

Il s'agit d'une activité de grammaire, l'intitulé du cours est : les constituants du groupe verbal (V+ C.O.D.) , elle a durée 45 minutes. Durant cette activité, nous avons pu voir de près comment se déroule une leçon de grammaire, c'est une bonne occasion à observer et à découvrir pourquoi un enseignant de FLE fait t-il le recours à la langue maternelle ?

Il nous apparait pas qu'un recours à la LM fait preuve d'une incompétence de l'enseignante mais au contraire c'est une manière d'apprivoiser les apprenants à la bonne acquisition de la langue étrangère surtout lorsqu'il s'agit d'une leçon de grammaire ou les apprenants se sentent incapables d'acquérir certains nombre de compétences et de comprendre le contenu en écartant les moyens d'aide et surtout l'utilisation de la langue maternelle qui constitue pour eux le meilleur moyen qui facilite la compréhension .

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Cette enseignante n'a pas recouru directement à la langue maternelle, elle a essayé d'être monolingue en posant des questions bien formulées aussi bien des exemples bien clairs, elle a fourni des efforts pour expliquer autrement.

Comme les apprenants ont tendance à décoder tout en langue maternelle et plus précisément en arabe dialectal, ils cherchent toujours à créer des points communs entre les deux langues (le français langue étrangère / l'arabe langue maternelle), ce constat a poussé l'enseignante à utiliser l'arabe dialectal pour réexpliquer la règle et pour donner quelques justifications, alors ce recours n'était pas un moyen fondamental pour elle mais une aide à la compréhension.

Ici, l'aspect de l'alternance codique a été fortement impliqué pour assurer une intercompréhension et pour favoriser l'apprentissage. Mais le plus important, c'est que ce phénomène a provoqué l'intérêt d'apprendre chez les apprenants qui sont faibles parce qu'il a créé chez eux un sentiment de sécurité (c'est ce qui a attiré notre attention), en plus la classe sera animée davantage et les interactions seront de plus en plus progressées.

c.3ème enregistrement

Passant maintenant à une activité très importante, et qu'est très aimée de la part des apprenants, on désigne bien l'activité de conjugaison et plus particulièrement « l'impératif ». La séance a durée 45 minute, elle est divisée en trois parties, un rappel de la séance précédente, la phase de découverte et d'analyse, et enfin la phase d'exploitation.

Cette activité s'est caractérisée par une forte animation car les apprenants se trouvent dans une situation d'apprentissage plus vivante (par exemple : concurrence à apprendre par cœur les terminaisons et à savoir accorder correctement le verbe avec le temps qui convient sur les ardoises).

Au cours de cette séance, l'enseignante essaye le plus possible de faciliter la compréhension en faisant des illustrations, mais ça ne veut pas dire que le recours à la langue maternelle était tout à fait absent. Au contraire, elle a fait recours à l'arabe dialectal pour expliquer, traduire, reformuler, et même pour vérifier que tous les apprenants ont compris.

L'utilisation de la langue arabe durant cette activité était très bénéfique pour les apprenants, car lorsqu'ils répondent en langue maternelle, l'enseignante les encourage à parler

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

en langue étrangère, cette technique a beaucoup aidé les apprenants à donner des réponses correctes, proches, et même des mots inachevés en français.

Après avoir répété ce qu'ils doivent retenir, l'enseignante, lorsqu'elle devient incertaine du degré d'acquisition chez ses apprenants, parle en arabe dialectal pour confirmer qu'ils ont compris la règle et ils sont capables d'investir leurs acquis.

d. 4ème enregistrement

C'était une activité de remédiation, qui reçoit aujourd'hui de nombreuses régulations pédagogiques, elle devient l'activité qui a le grand mérite. Pendant cette activité, l'enseignante a cerné au préalable les erreurs commises au moment qu'elle a fait l'évaluation. Cette dernière constitue une étape très importante à déterminer les difficultés à résoudre. Alors, la remédiation vient tout de suite afin de réguler et d'ajuster les apprentissages. Il est conditionné de l'aborder avec une méthode différente de celle du cours, et avec plus de facilitation. Le nombre des apprenants concernés est réduit, elle a gardé que les apprenants qui n'ont pas assimilé le contenu du cours. Durant cette activité, l'enseignante est libre de choisir la méthode et le support qui lui permet d'améliorer les apprentissages et d'établir une progression. Alors la langue maternelle était le seul issue qu'elle a exploité et qui a réalisé un rendement positif parce qu'il s'agit d'une catégorie d'apprenants faibles.

2-2- Analyse des enregistrements

Cette analyse aide bien notre démarche. Grace aux enregistrements, nous pouvons savoir si l'enseignante fait recours à la langue maternelle pendant le cours de français ou pas, à quels moments et pendant quelles activités. Nous pouvons aussi découvrir ses effets et ses apports sur l'enseignement de la langue étrangère.

Séance 01 : Activité de vocabulaire

1) Premier passage

P : Pour protéger le corps / qu'est ce qui est nécessaire ↗

E:le sport

E : NOKLOU MLIH' نوكلو مليح (manger bien)

E : RAH'A راحة (le repos)

P : BELWAH'D بالواحد (un par un) / ne parlez pas tous à la fois ↗ dites-ça

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

En français !

E: Madame // je mange bien

P : Oui très bien ! Encore ↗

E : Madame **NROPOZOU** نروپوزو (on se repose)

P : Cherche le verbe en français ! **ADIKA B DARJA** أدیکا بالدارجه (ça c'est daridja) ⁷³

Nous voyons ici que l'enseignante interroge en français, les élèves lui répondent spontanément en arabe dialectale. Nous remarquons aussi qu' 'elle a alterné les deux langues : la langue française et l' arabe dialectal, son objectif est de diriger les apprenants vers le mot cible en L2.

2) Deuxième passage

P : On utilise l'expression « il faut » pour exprimer une nécessité ou bien une obligation

E : **WECH MAA'NAHA BELA'RBIA** معناها بالعربية وش (que veut dire ça en arabe ?)

P : **MAA'NAHA H'AJA MH'ATMA** معناها حاجة محتمة (ça veut dire une obligation)

P : On peut même transformer cette expression à la forme négative **YA3NI NANFOHA** يعني ننفوها (elle devient négative)

E : **NZIDOU LAHA** نزيدو لها (on ajoute) ne / pas

Ce que nous pouvons constater de cet exemple : dès que l'enseignante a utilisé l'alternance codique les élèves commence à écouter, à faire attention à ce qu'elle dit et d'interagir. Elle cherche à créer une situation d'intimité avec ses apprenants et par la suite établir une communication efficace.

Séance 02 : Activité de grammaire

1) Premier passage

P : Le complément / c'est celui qui complète le sens de la phrase / d'accord ↘///

Il complète la phrase **3ADIKA SAMINAH** عديكا سميناه (c'est pour ça on a l'appelé)

Un complément /pour l'identifie ↘ on pose la question / quoi ? ↗ **MADA** ماذا

⁷³ Ces conventions figurent dans les annexes

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Dans ce cas, l'enseignante fait directement une traduction en langue maternelle : il s'agit de la mise en correspondance bilingue (M.CAUSA 1997 :459) des éléments de deux systèmes linguistiques, l'enseignante entend à fixer la compréhension du mot, bien situer le mot dans un contexte que l'apprenant comprend le mieux.

2) Deuxième passage

E : **ZAY ELMAF3OUL BIHI !** المفعول به زي (c'est comme maf3oul bihi)

P : Oui // exactement / **ZAY ELMAF3OUL BIHI !** المفعول به زي (c'est comme maf3oul bihi)// mais on l'appelle / un complément ///

D'un côté, les apprenant utilisent la langue maternelle pour chercher l'information en langue cible, de l'autre côté, l'enseignante s'efforce constamment de ramener le discours vers la langue cible. A partir de cet, on peut affirmer qu'il existe toujours un pont d'une langue à une autre. C'est à dire il ya une fonction référentielle.

Séance 03 : Activité de conjugaison

1) Premier passage

E : **DAMIR** ضمير (un pronom personnel)

P : En français STP ! J'ai dit ça mille fois

E : (pas de réponse)

P : Et alors ASMOU لسمو (il s'appelle) un pronom personnel

L'enseignante a recours à la langue maternelle au moment de dysfonctionnement de la part de ses apprenants.

2) Deuxième passage :

E : **WINOU** وينو (ou est) le pronom personnel **FI AWAL LJEMLA**

P : La phrase impérative commence toujours par un verbe // comme vous le voyez dans tous les exemples /// **MAKANCH** مكاش (il y avait pas) un pronom personnel / D'accord ⁷⁴

L'enseignante a utilisé l'alternance codique comme une stratégie d'enseignement dans les cas d'absence de compréhension et de blocage. C'est un moyen pour garantir la compréhension et fixer des compétences.

⁷⁴ Voir Annexes

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Séance 04 : Activité de remédiation

1) Premier passage

P : KI TALGOU كي تقو (lorsque vous trouvez) une phrase qui commence par un verbe// ce n'est pas le présent ➔ Cette phrase est à l'impératif ➔ **SARA** relit la phrase ///

E : Prépare tes leçons ➔

P : l'impératif MANDIROUCH M3AH منديروشمعاه (on ne fait pas) es comme terminaison /ici c'est pas le pronom personnel ➔ tu / d'accord ➔ mais c'est la première personne du singulier ➔ **DIMA NZIDOU GHIR** ديمنا نزيدو غير (on ajoute seulement) e ➔

Nous remarquons qu'il ya de longues expressions ou la langue maternelle est fortement présente parce qu'ils 'agit d'une activité de remédiation. Dans ce cas la LM a pour but de clarifier et de réexpliquer les règles de la conjugaison.

2) Deuxième passage

P : Le C.O.D/ YKAMEL LINA LJEMLA يكمل لينا الجملة (il complète le sens de la phrase) // **YA3NI DIMA NALGOUH MEN LAKHER** يعني ديمنا تقو من لخر (il est toujours à la fin) ///

E : Oui madame ➔ **ANI 3RAFTOU NGOUL HOLK** انيعرفتو نقول هولك (je te dis la bonne réponse !)⁷⁴

Pendant la remédiation, l'enseignante essaye le plus possible de faciliter la compréhension. Elle a alterné la langue française avec l'arabe dialectal pour réexpliquer le cours. Cette stratégie était très rentable.

3 - Le questionnaire

Pour R.GHIGLIONE et B.MATALON « un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaire laissées à l'initiative de l'enquêteur »⁷⁵

⁷⁴ Voir Annexes

⁷⁵ R.GHIGLIONE et B.BATALON, *les enquetes sociologiques*, Théorie et Pratique Ahmand Colin, Col« u », Paris, 1978, p98

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Cet outil représente un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté .C'est un moyen très efficace pour atteindre l'objectif de l'enquête. Il sert à motiver, à inciter, aider l'enquêté à parler, il permet aussi à collecter des informations sur l'enquêteur. Grace au questionnaire, on peut interroger la totalité de la population à étudier.

a-Contenu du questionnaire

Nous avons distribué notre questionnaire aux enseignants de cycle primaire. Ce questionnaire est composé de 10 questions, adressé à 10 enseignants.

Nous avons eu l'occasion à leur expliquer l'importance de ce questionnaire pour assurer la crédibilité de ce travail de recherche. Pour cela, nous avons donnés tout le temps à eux pour répondre. (Deux jours)

Ces enseignants s'exercent dans des établissements différents au niveau de la commune de Taoura et de M'daourouch (commune voisine) .

b- la collecte des données

Ce moyen nous permettra d'interroger plusieurs personnes en même temps pour avoir des réponses à nos questions. Nous le considérons comme la meilleure façon de faire participer les enseignants de manière anonyme à notre réflexion sur le recours à la langue maternelle dans les classes de français langue étrangère.

Il permet aussi de connaître le rôle de l'enseignant dans le parcours scolaire des apprenants dans l'apprentissage de FLE.

Grace au questionnaire, on peut s'informer sur la langue dominante au sein de la classe de langue étrangère, et le degré d' utilisation de la langue française et sa maitrise tout au long du parcours scolaire. En plus savoir si l'enseignant refuse ou accepte le recours à une autre langue durant l'enseignement du français comme un outil de travail.

c-Résultats du questionnaire

Les résultats du questionnaire doivent être bien présenté, sous une méthodologie adéquate et qui permet d' analyser les données collectées, nous présenterons donc les résultats sous forme de tableaux et histogrammes, qui contiennent les pourcentages de chaque réponse suivie d'un commentaire.

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Question n °1

Combien d'année votre expérience dans l'enseignement s'étend – elle ?

De 5 ans à 10 ans ☐

De 10 ans à 15 ans ☐

De 15 ans à 20 ans ☐

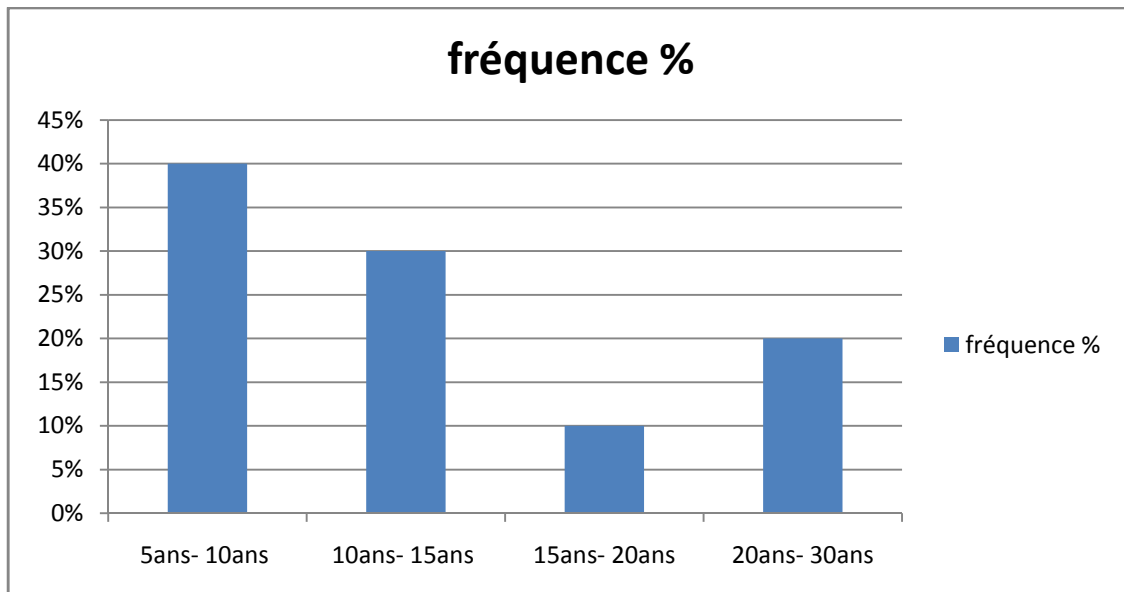
De 20 ans à 30 ans ☐

Tableau 01

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
De 5 ans à 10 ans	03	30%
De 10 ans à 15 ans	04	40%
De 15 ans à 20 ans	01	10%
De 20 ans à 30 ans	02	20%
Total	10	100 %

Les années d'expérience

Histogramme n°1



Les années d'expérience

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

A travers le tableau ci- dessus , nous remarquons que, sur 10 enseignants , 4 enseignants qui égale 40% ont de 5 à 10 ans dans le domaine de l'enseignement, 03 autre(égale 30 %) qui possèdent de 10 à 15 ans d'expérience, 02 enseignants (égale 20%) sont les plus expérimentés dans ce domaine, ils ont de 20 à 30 ans , et 01 seul enseignant (égale 10%) qui a de 15 à 20 ans .

Nous pouvons dire que notre échantillon se caractérise par une variété entre les éléments qui le compose. Cela nous aide à toucher tous les types d'enseignants

Question n ° 02

Selon vous, les problèmes des enseignants de FLE au cycle primaire sont :

D'ordre didactique ☐

D'ordre pédagogique ☐

D'ordre technique (matériels) ☐

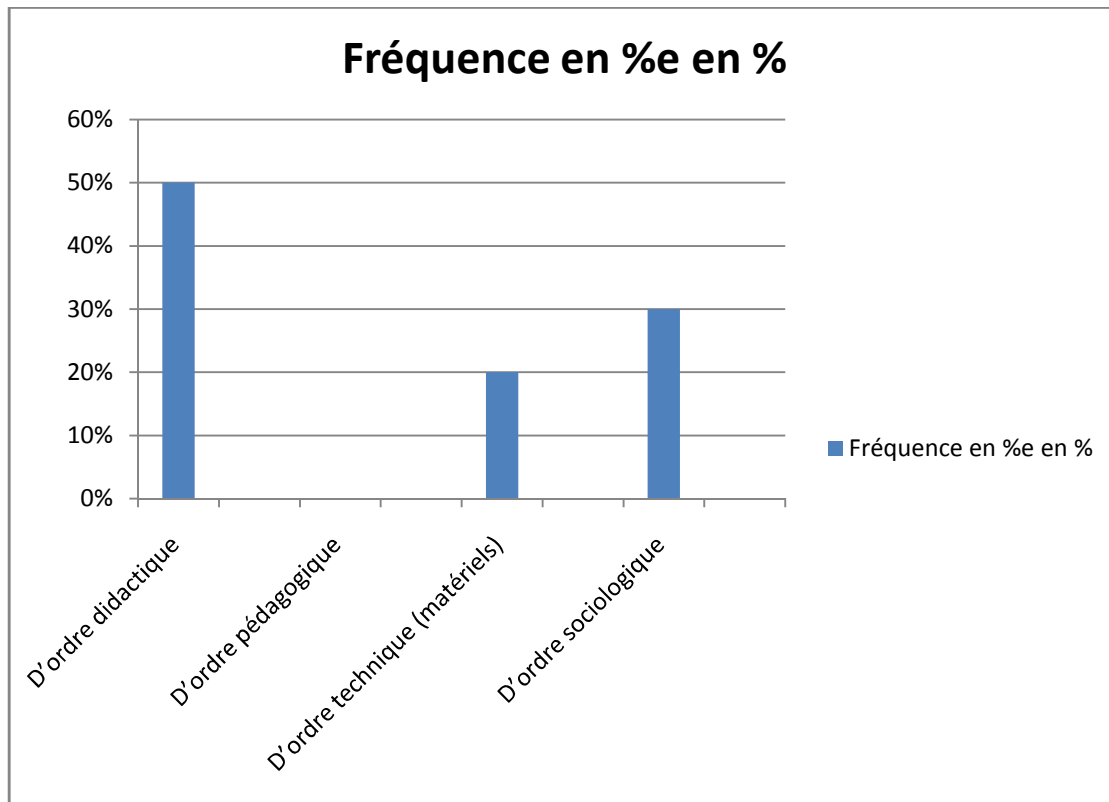
D'ordre sociologique ☐

Tableau 02

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
D'ordre didactique	05	50 %
D'ordre pédagogique	00	00%
D'ordre technique (matériels)	02	20%
D'ordre sociologique	03	30%
Total	10	100

Les problèmes des enseignants

Histogramme n°2



Les problèmes des enseignants

A partir du tableau ci-dessus, nous constatons que, sur 10 enseignants, 5 enseignants qui égale 50 % ont déclaré que les problèmes des enseignants de FLE au cycle primaire sont d'ordre didactique, 3 enseignants qui égale 30 % ont pensé que ces problèmes sont d'ordre sociologique, deux autres qui égale 20% ont confirmé que ces problèmes sont d'ordre technique (matériel). aucun d'entre eux (qui égale 00%) a des problèmes pédagogiques.

Les résultats obtenus indiquent que la moitié des enseignants constatent des problèmes au niveau de la didactique. Un nombre considérable d'enseignants (30 %) rencontrent des soucis sociologiques, c'est l'impact de la société sur l'enseignement – apprentissage des langues étrangères. Un nombre réduit d'enseignants ont des problèmes techniques, c'est à dire, ils ont un manque de moyens. Une absence totale des problèmes pédagogiques.

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Question n°3

Faites – vous le recours à la langue maternelle pendant le cours FLE ?

Toujours ☐

Parfois ☐

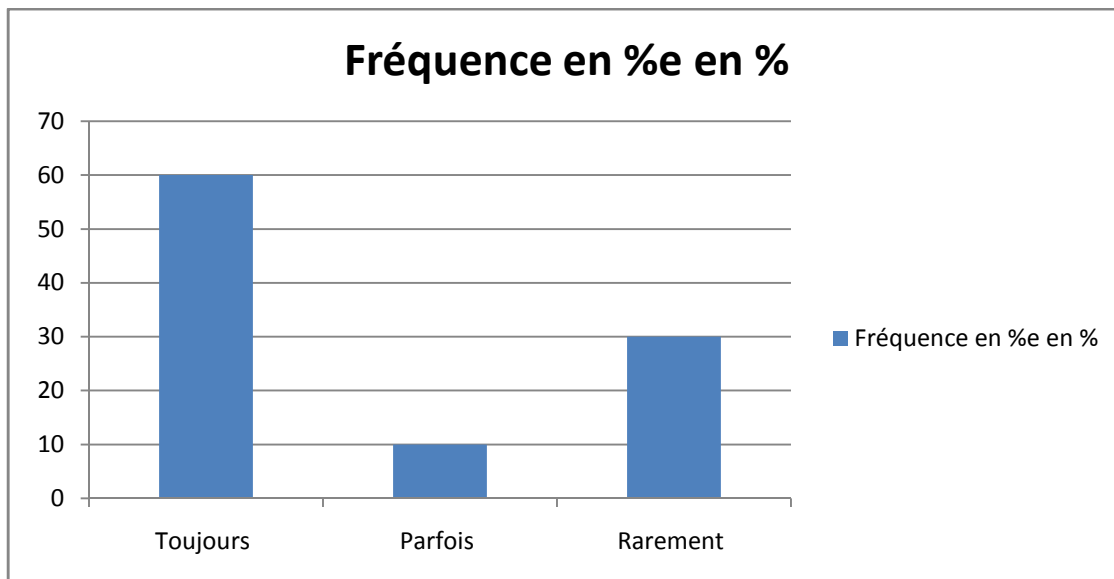
Rarement ☐

Tableau 03

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
Toujours	06	60
Parfois	01	10
Rarement	03	30
Total	10	100

Le recours à la langue maternelle chez les

Histogramme n°3



Le recours à la langue maternelle chez les

Le tableau n°3 montre que 60% des enseignants ont fait toujours le recours à la langue maternelle. Par contre 30% ont recours rarement à la langue maternelle dans la classe de FLE. Il nous reste un seul (qui égale 10 %) qui a fait parfois recours à la langue maternelle .

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Ce constat nous affirme que la langue maternelle est fortement présente dans les classes de FLE au cycle primaire, elle est très utilisée par la grande majorité des enseignants .

Question n°4

Ce recours se fait t-il en :

Arabe classique ☐

Arabe dialectal ☐

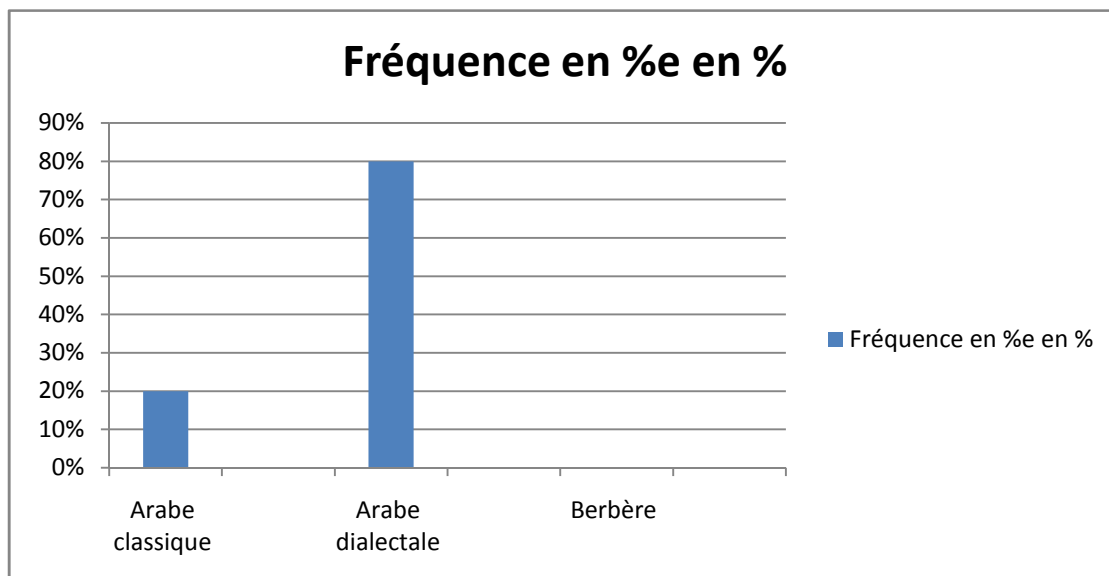
Berbère ☐

Tableau 04

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
Arabe classique	02	20%
Arabe dialectal	08	80%
Berbère	00	00%
Total	10	100%

La langue du recours

Histogramme n°4



La langue du recours

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Selon les résultats de ce tableau, nous déclarons que la langue du recours pour 80% des enseignants est la langue arabe dialectal , ainsi que 20 % s'appuient sur la langue arabe classique , aucun de ces enseignant (qui égale 00 %) utilise le berbère .

D'après ce qui a été signalé, il est bien clair que la plupart de nos enseignants trouvent que l'arabe dialectal est la langue la plus facile à comprendre chez les apprenants de cycle primaire, par rapport à l'arabe classique qui constitue elle même parfois une source d'ambiguïté.

L'absence totale du berbère est liée bien sûr à la situation géographique de la région et à la population à étudier qui n'utilise jamais le berbère dans la vie quotidienne.

Question n ° 05

Servez – vous de cette la langue maternelle pour :

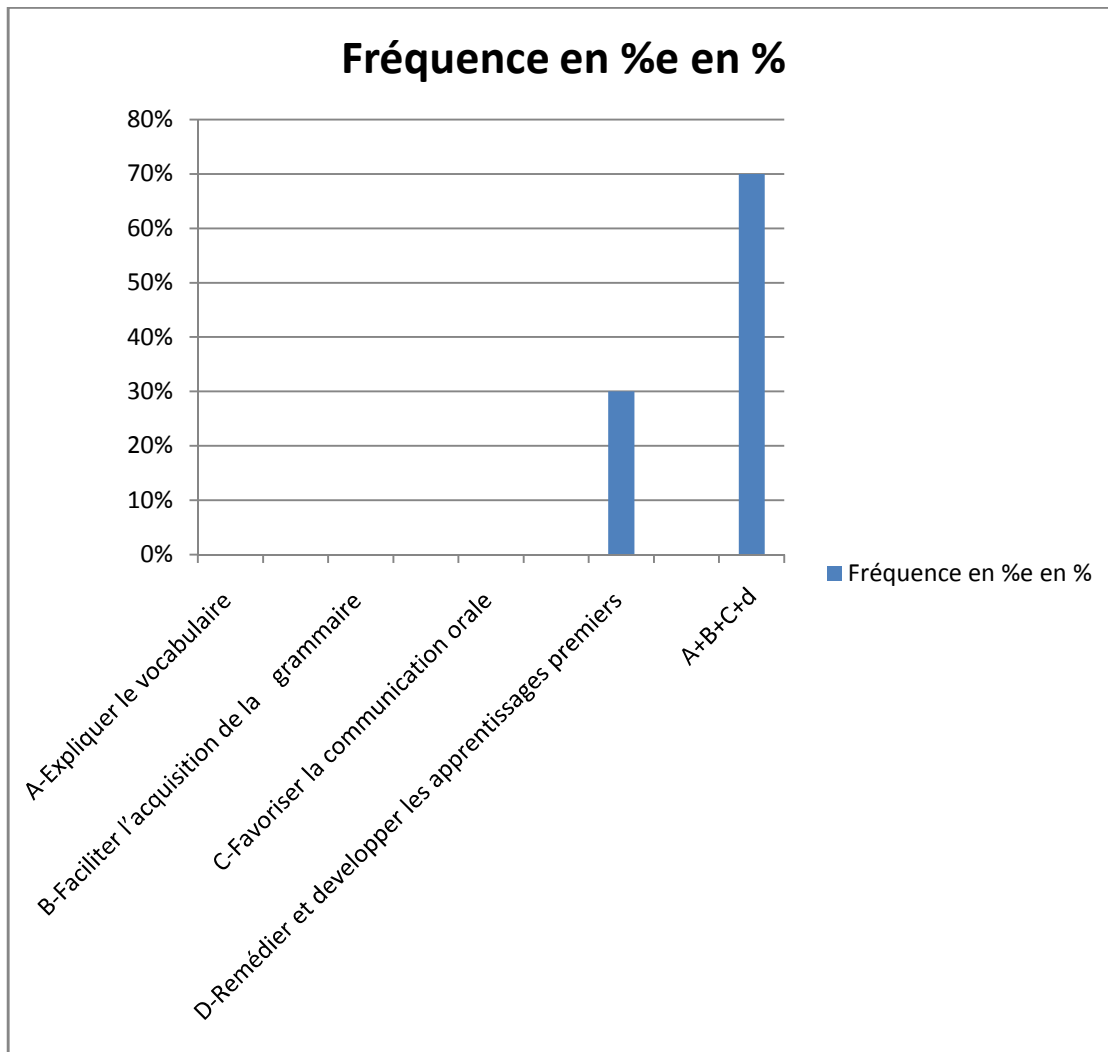
- Expliquer le vocabulaire ☐
- Faciliter l'acquisition de la grammaire ☐
- Favoriser la communication orale ☐
- Remédier et développer les apprentissages premiers ☐

Tableau 05

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
A-Expliquer le vocabulaire	00	00%
B-Faciliter l'acquisition de la grammaire	00	00%
C-Favoriser la communication orale	00	00%
D-Remédier et développer les apprentissages premiers	03	30%
A+B+C+D	07	70%
Total	10	100 %

L'utilité du recours à la langue maternelle

Histogramme n°5



L'utilité du recours à la langue maternelle

70% des enseignants présentés dans le tableau n°05, ont affirmé que le recours à la langue maternelle pendant le cours de FLE a plusieurs intérêts car ils ont choisi les quatre réponses qu'on a proposées. Quand 30% des enseignants ont considéré l'utilisation de la langue maternelle comme un bon moyen à remédier et à développer les apprentissages premiers des apprenants.

A partir de ses résultats, nous pouvons dire que le recours à la langue maternelle dans la classe de FLE a de multifonction.

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Question n°06

Quelle est la fonction majeure de ce recours ?

Installer des compétences

☐

Assurer une intercompréhension

☐

Vérifier les acquis

☐

Débloquer certaines situations

☐

Favoriser l'apprentissage

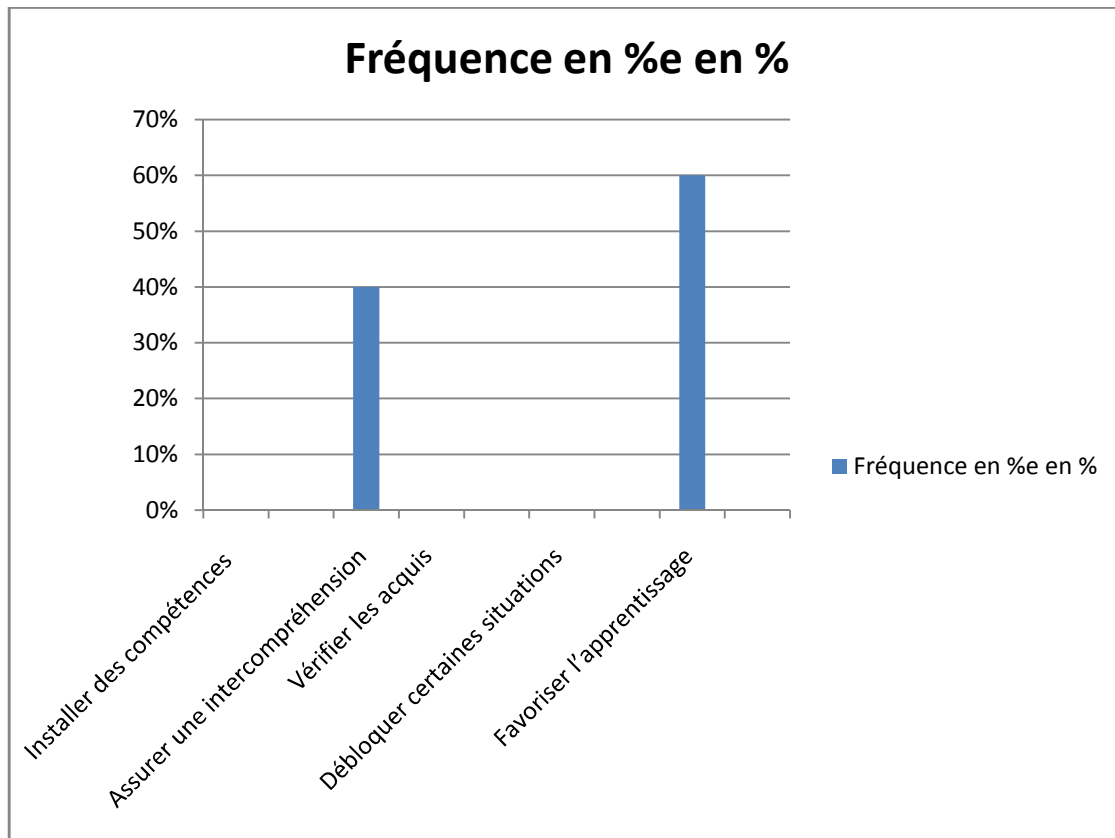
☐

Tableau 06

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
Installer des compétences	00	00%
Assurer une intercompréhension	04	40%
Vérifier les acquis	00	00%
Débloquer certaines situations	00	00%
Favoriser l'apprentissage	06	60%
Total	10	100%

La fonction majeure du recours à la LM
--

Histogramme n°6



La fonction majeure du recours à la LM

Pour cette question, un bon pourcentage des enseignants (égale 60 %) ont trouvé que la fonction majeure du recours à la langue maternelle est de favoriser l'apprentissage . 40 % d'enseignants ont vu que sa fonction majeure est d'assurer une intercompréhension au sein de la classe.

Aucun (égale 00%) a choisi les trois autres propositions qu'on a montré, ce cas ne signifie jamais qu'ils n'ont pas un rôle mais peut être parce que notre question cherche à connaître la fonction majeure du recours.

Question n °07 :

Ce recours parvient t-il à satisfaire vos attentes ?

Tout à fait ☐

La plupart du temps ☐

Pas du tout ☐

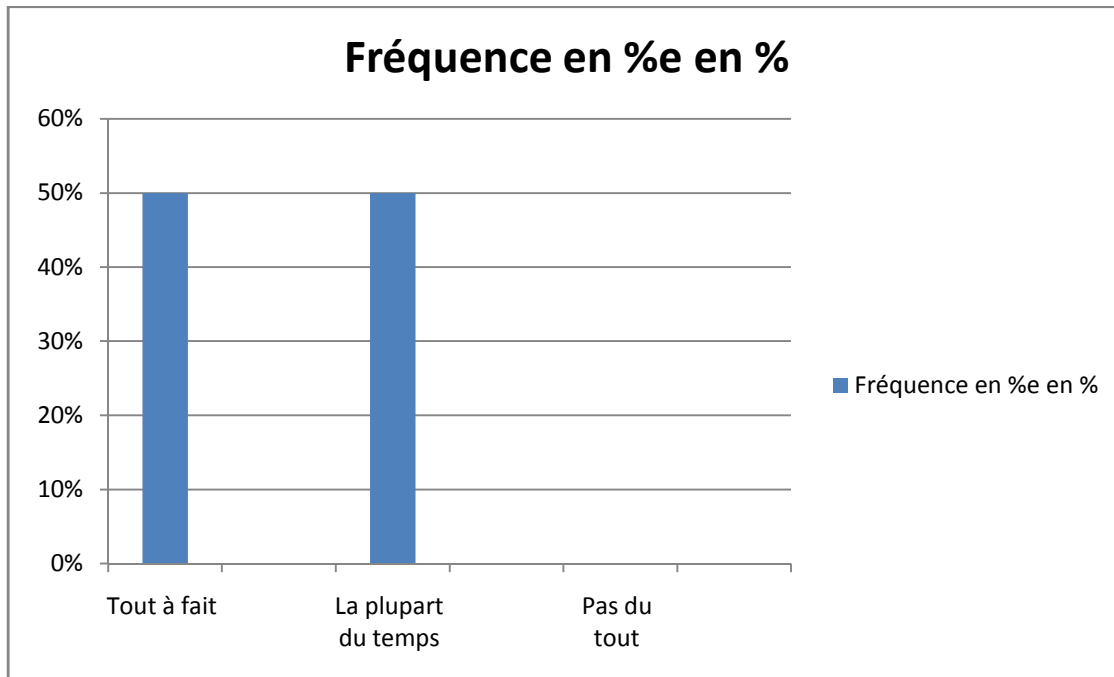
Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Tableau 07

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
Tout à fait	05	50%
La plupart du temps	05	50%
Pas du tout	00	00%
Total	10	100%

Le degré de satisfaction du recours à la LM

Histogramme n°7



Le degré de satisfaction du recours à la LM

Dans ce tableau, le degré de satisfaction du recours à la langue maternelle chez les enseignants est égale entre les enseignants qui sont satisfaits tout à fait et les enseignants qui sont satisfaits la plus part du temps (50% /50%), 00% représente les enseignants qui ne sont pas satisfaits du tout.

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

Ces résultats nous montrent l'impact positif que joue la langue maternelle pour les enseignants de FLE au cycle primaire.

Question n°08

Quel l'inconvénient principal de ce recours sur l'apprentissage de FLE ?

Progrès freiné ☐

Dépendance de la LM ☐

Des difficultés à produire en FLE ☐

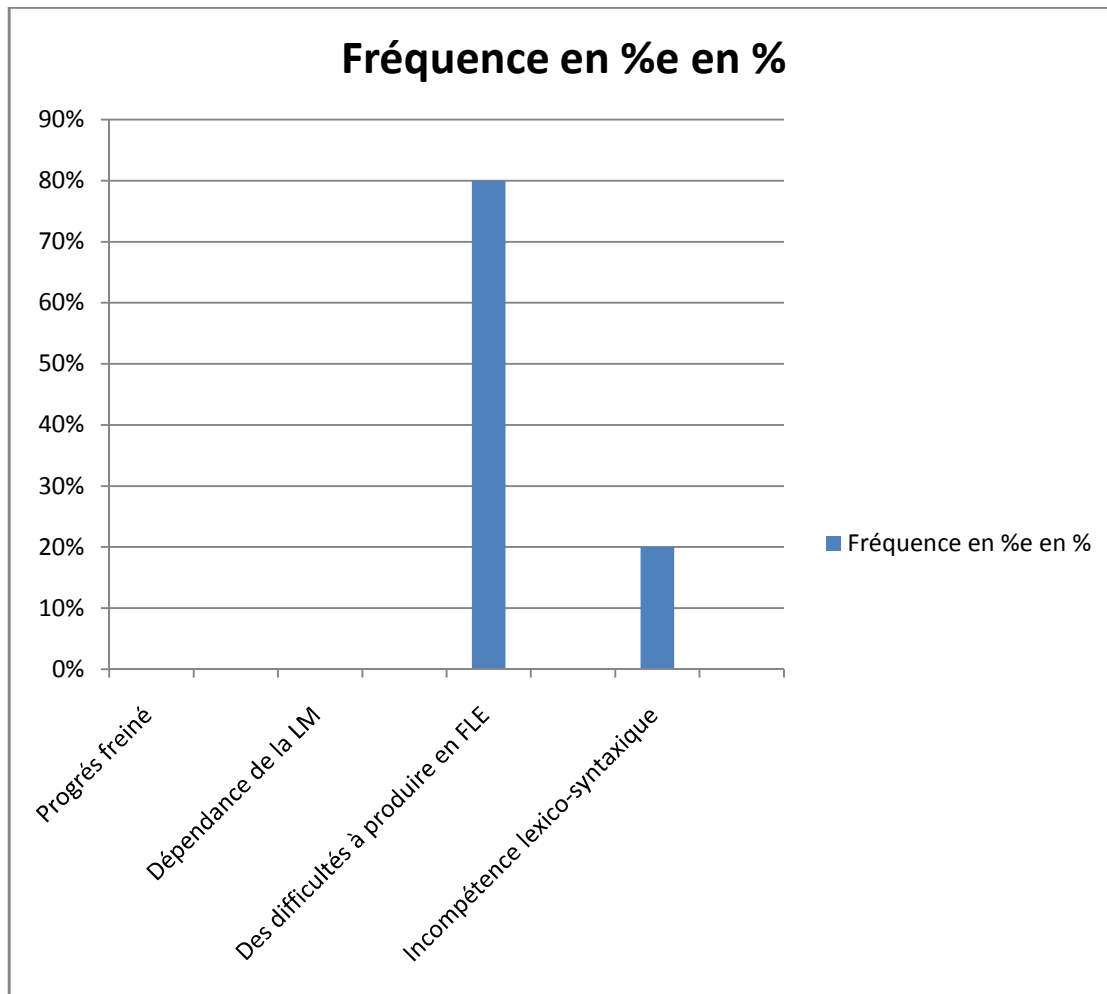
Incompétence lexico-syntaxique ☐

Tableau 08

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
Progrès freiné	00	00%
Dépendance de la LM	00	00%
Des difficultés à produire en FLE	08	80%
Incompétence lexico-syntaxique	02	20%
Total	10	100%

L'inconvénient principal du recours à la LM

Histogramme n°8



L'inconvénient principal du recours à la LM

D'après la question n°08 que nous avons posé , 80 % des enseignants qui pensent que l'inconvénient principal du recours à la langue maternelle est de provoquer chez les apprenants des difficultés à produire correctement en FLE. 20 % (égale 02 enseignants) déclarent que l'inconvénient principal du recours à la langue maternelle est de créer chez eux une incompétence lexico – syntaxique . 00% pour le progrès freiné et pour la dépendance de la langue maternelle.

A travers cette question , il est important de signaler que chaque enseignant constate certes des inconvénients lors de l'utilisation de la langue maternelle soit de sa part ou bien de la part de ses apprenants , car cela produit chez eux une sorte d'habitude à se référer toujours à la LM , Alors c'est à l'enseignant de guider son enseignement vers un bon escient , et comme

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

vous le voyez ici , l'inconvénient principal est de provoquer chez les apprenants des difficultés à produire en français langue étrangère .

Question n°09

Comment décrivez – vous le rôle de la LM dans un cour de FLE ?

Indispensable ☐

Essentiel ☐

Facilitateur ☐

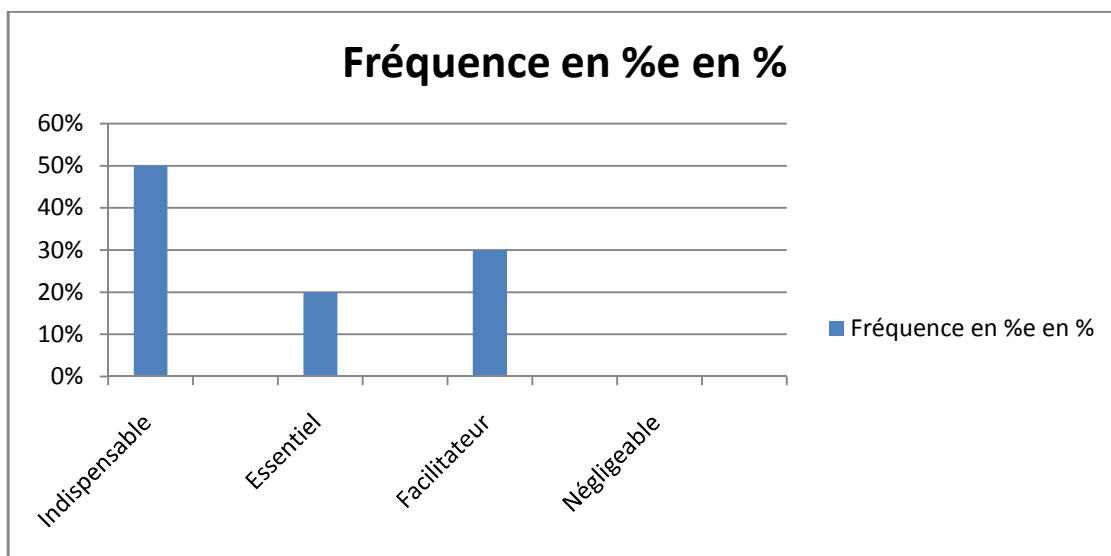
Négligeable ☐

Tableau 09

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
Indispensable	05	50%
Essentiel	02	20%
Facilitateur	03	30%
Négligeable	00	00%
Total	10	100

Le rôle de la langue maternelle dans un cours de FLE

Histogramme n°9



Le rôle de la langue maternelle dans un cours de FLE

Chapitre I : Démarche de la recherche et analyse

50 % d'enseignants voient que le rôle de la langue maternelle est indispensable dans le cours de FLE , 30% affirment qu'elle joue le rôle d'un facilitateur . 20% déclarent qu'elle est essentielle. Aucun a choisi qu'elle a un rôle négligeable.

D'après ces résultats, nous pouvons confirmer que la langue maternelle a toujours un rôle positif dans le cours de FLE , tous les enseignants ont montré qu'elle doit être présente dans la classe .

Question n°10

Considérez- vous donc ce recours comme :

Un moyen ☐

Une aide ☐

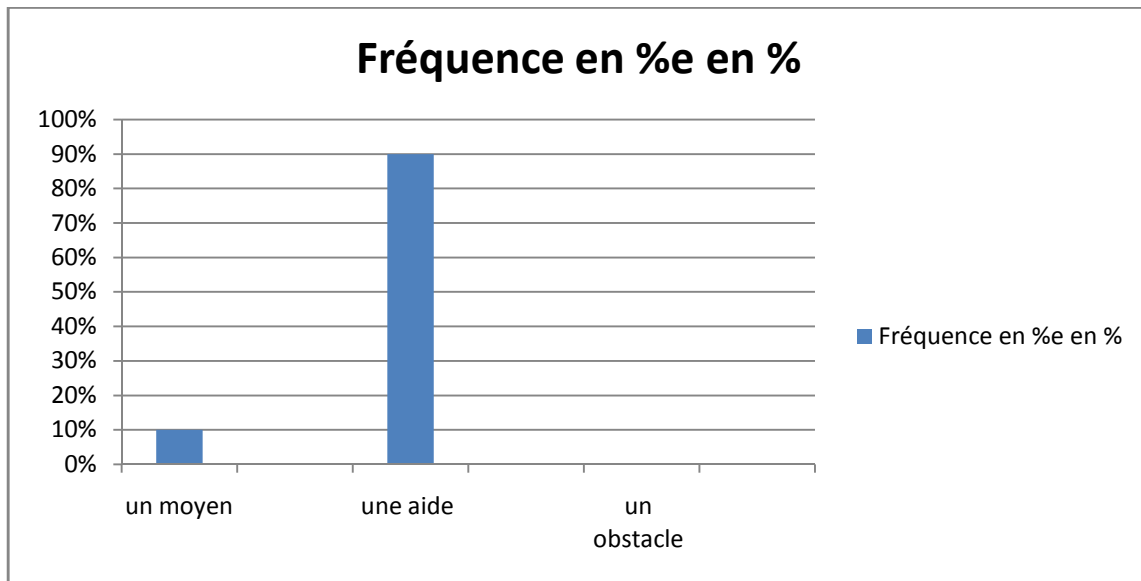
Un obstacle ☐

Tableau10

	Nombre des enseignants	Fréquence en %e en %
un moyen	01	10%
une aide	09	90%
un obstacle	00	00%
Total	10	100

La conception du recours à la LM

Histogramme n°10



La conception du recours à la LM

A partir de ce tableau , la grande majorité des enseignants (90%) ont considéré le recours à la langue maternelle comme une aide à l'apprentissage , un seul enseignant a déclaré qu'il le considère comme un moyen , car il travaille dans une zone rurale , c'est pour cela la LM représente pour lui un moyen qu'il ne peut pas le dépasser . Aucun (00%)a choisi la réponse qui dit qu'elle est un obstacle à l'apprentissage.

Conclusion

Pour observer le degré d'utilisation de la langue maternelle en classe de français langue étrangère et pour dégager les conditions de son existence, nous avons rapporté notre enquête d'une façon bien claire .

L'analyse de notre corpus prouve que la langue maternelle a un rôle très important dans l'enseignement/apprentissage de français langue étrangère , elle joue plusieurs fonctions.

L'enseignante s'appuie sur les connaissances acquises en langue maternelle de ses apprenants et précisément en arabe dialectal pour effectuer une activité d'apprentissage en français.

Les enseignants considèrent que le recours à la langue maternelle a un effet positif sur la qualité de l'enseignement et sur le degré d'acquisition chez les apprenants .

Ces enseignants emploient la langue maternelle. Son emploi se fait à certains niveaux comme les résultats nous montrent.

conclusion générale

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :

Ouvrages généraux :

André MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, col. Cursus, 4^e édition, 2005, p.20

Bruno OLLIVIER, *Communiquer pour enseigner*, Hachette, 1992, p : 29

CASTELLOTTI V. (2001), *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE international

Claudette CORNAIRE, Claude GERMAIN, *La compréhension orale*, Clé International, 1998, p : 18.

Claudette Cornaire, Claude Germain, *La compréhension orale*, CLF, International, France, 1998, P.22

CORNAIREL Claudette, *Le point sur la lecture en didactique*, centre éducatif et culturel, 1991, p : 99

Cummins J. Bilingualism and minority language children. Toronto, Ont.: Ontario Institute for Studies in Education, 1981

DABENE L. (1994), *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette

Dell, Hymes, *Vers la compétence de communication*, Hatier-Crédif, Paris, 1984, P.34

Desmons, Fabienne et al. *Enseigner le FLE*, pratiques de classe, Paris, 2005

Elisabeth Nonnon in Claudine Garcia –Debanc et Sylvie Plane, *comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Hatier, France, 2004,P. 25

Evelyne BERARI, *L'approche communicative : théorie et pratique*, Clé international, 1991,p : 14.

F DE SINGLY.L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Edition Nathan. Coll.128, Paris, 1992, p28

Ferdinand DE SAUSSURE, cité par Claude HAGEGE, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 2002, p.3

Francis GOULLIER, *Les outils du conseil de l'Europe en 13 classe de langue*, Cadre Européen Commun Portfolios, IGEN, Représentant national auprès de la division des Politiques Linguistique du Conseil de l'Europe, Didier, 2005, p:15-17

Francis GOULLIER, *Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue*, Cadre Européen Commun et Portfolios, IGEN, Représentant national auprès de la division des Politiques Linguistiques du conseil de l'Europe, Didier,

TALEB IBRAHIMI. Kh., *Les algériens et leur(s)langue(s)*, Ed. EL HIKMA, Alger, 1997, p.22

François Victor, Tochon, *Enseigner le français oral à l'école*, Québec, 2001, P.P, 12.13

GARCIA-DEBANC Claudine, PLANE Sylvie, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire?*, Institut National de Recherche Pédagogique, coordination, Hatier, 2004, p :91

G.GRANDGUILLAUME, *Langue et représentation identitaires en Algérie*.

Henry B., *Eléments de sociolinguistique*, Ed. DUNOD, Paris, 1996, p .54

Lafontaine, Lizanne, (2001) : Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes , en le Français dans le monde, Carton F.

Louis-Jean Calvet, la sociolinguistique, 1993, p. 23

Maurer . S, *Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée*, Bertrand-Paris, Bruno (2001) : Lacoste

Marcle Postic, 1982,*La relation éducative*, PU

Moiron .S, *Apprendre à communiquer en langue étrangère*, Nouvelle introduction à la didactique des langues étrangères, Ed. Corinne Booth-Odoth, Paris, Mai 2001.P.20

Paradis J, Genesee F, Brago MB. *Dual Language Development and Disorders: A Handbook on Bilingualism and Second Language Learning*, 2^e éd. Baltimore, MD: Paul H. Brookes Publishing, 2011.

Pour un enseignant de l'oral : initiation aux genre formels, Joaquin-Dolz, p1

R.GHIGLIONE et B.MATALON. *Les enquêtes sociologiques*, Théorie et pratique, Armand Colin , Col « u »Paris,1978,p06.

R.GHIGLIONE et B.BATALON ,*les enquetes sociologiques* ,Théorie et Pratique AhmandColin,Col « u », Paris,1978,p98

R. Jakobson in Henry Boyer, Michèle Butzbach, Michelle Pendanx, *Nouvelle introduction à la didactique du Français langue étrangère*. Corine Booth-Odot, France, mai 2001, P38

ROULET E. (1980), *Langue maternelle et langues secondes : vers une pédagogie intégrée*, Paris, Hatier, CREDIF

Sapir in Robert Vion, *La communication verbale, analyse des interactions*, ÉD, Hachette, Paris, 1992-2000, P.25

SEBAA, R, *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*

Taleb-Ibrahimi K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble3, pp.291-298

Articles et revus :

Bulletin officiel de l'éducation nationale, Loi d'orientation sur l'éducation nationale N° 08 - 04 du 23 janvier 2008, numéro spécial, février 2008, chapitre I, article 2

CAUSA, M. (2007), L'indispensable alternance codique, in *Le français dans le monde*, N° 351, 2007

Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien

Document d'accompagnement de la 3e A.M, O.N.P.S, Juillet 2004

Guide de l'enseignement primaire

Nassima Oulebsir, *Quelle place pour l'enseignement du français en Algérie*, El waten, 2014,p.05

Xavier ROEGIER, *L'approche par compétences dans l'école algérienne*, Ministère de l'éducation nationale, Novembre 2006, p : 18.

Mémoires :

Annie Mallo,1993 « *L'émergence du savoir professionnel* »,thèse de doctorat l'université de Laval, Canada

BEAUFILS Clémentine , VOUILLON Julia . *L'hétérogénéité linguistique en classe de Français Langue Étrangère*,Université François Rabelais Master 1 Appro-Div Aude
BRETEGNIER . *L'hétérogénéité linguistique en classe de Français Langue Étrangère*

BENAMAR Rabéa, *La langue maternelle ,une stratégie pour enseigner / apprendre la langue étrangère,cas de cycle moyen*,Université Abou BekrBelkaid Laboratoire DYLANDIMED Tlemcen – Algérie

BEN AZOUZ Nadjib, *Appropriation du français en Algérie*, contact de langues et de cultures, université de Mohamed KHAIDER BISKRA, ALGERIE

CHERIET Karima, *Pour un enseignement /apprentissage efficient de l'oral chez les élèvesde cycle moyenne*, Mémoire de magistère

TATAH Nabila, *LA COMPETENC BI/PLURILINGUE EN CLASSE DE LANGUE EN ALGERIE*, Université A. Mira - Bejaia

ZAREI Hassan, *Besoins et risques du recours à la Langue Maternelle dans la classe du Français Langue Etrangère*, Université Tarbiat Modares de Téhéran .Iran

Dictionnaire :

BENRABAH, M., (1999), *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Editions Seguiet Cuq, Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde, CLE international, Paris, 2003, P.303.

CUQ, J-P. (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Asdifle, CLE International

R.GALISSON, D.COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, 1976, p : 154.
Claudette CORNAIRE, Claude GERMAIN, *La compréhension orale*, Clé International, 1998, p : 16

ROBERT Jean-Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E*, Ophrys, 2002, p : 121

ROBERT Jean-Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E*, Ophrys, 2002, p : 123

Sitographie :

Fr. Wikipedia.org/wiki/Aide : Limitrophe de Taoura

http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html (page consulté le 19-03-2017)

http://www.initiatives.refer.org/_notes/sess603.htm

ANNEXES

Annexe 01 : Tableau des conventions de transcription

Annexe 02 : Transcription des enregistrements

*Annexe 03 : Questionnaire soumis aux enseignants de français
(cycle primaire)*

Annexe 01 :

Tableau des conventions de transcription

Conventions de transcription	
ا :A ب B ت:T ثTH ج :J ح:H' خ:KH دD ذ:DH رR زZ سS ou SS ش CH ص \$ ض:DH ط :T ظ:Ǿ' ع :A'I'OU غ : GH فF ق:Q ك:K لL م :M نN ه:H و:OUA/OUI/OU ouwa/wi/wou ي:YA/YI/YOU ء:A'I'OU : :voyelle longue (a: i: ou) -: double consonne (t_, r_, f_)	Enseignant E: apprenant x /: Pause courte //: Pause moyenne ///: Pause longue (...) : Pause arrêt Gras majuscule Normal : Passages en arabe caractères normaux = arabe dialectal (n'est pas encore mûre) – traduction en français [] : pas de réponse : intonation montante : intonation descendante !: Intonation Exclamative ?: Intonation Interrogative

Annexe 02 : Transcription des enregistrements

Cours : 5° AP

Projet 04 : Lire et écrire un texte prescriptif

Séquence 01 : Identifier un texte qui présente des conseils

Activité : Vocabulaire

Horaire : 13h00'/13h45'

Thème : L'emploi de : Il faut / Il ne faut pas

Durée : 45 mn

Compétence à installer : Ecrire pour répondre à une consigne d'écriture

Objectifs : Utiliser l'expression : « Il faut / Il ne faut pas »

Déroulement de l'activité :

La première étape : Rappel

Enseignante : Comment appelle-t-on le mot qui peut avoir plusieurs sens ? ↗

Elève : sens//sens //sens//? ↘

Enseignante : sens ou bien significations différentes **MA3ANI MOUKHTALIFA**

Elève : café / café // marche /marche

Enseignante : Très bien/ c'est un mot // **KIFAH NSAMOUH** // Poly ↘///

Elève : mot polysémique ↗

La deuxième étape : Découverte / analyse

Enseignante : Pour **protéger** notre corps, qu'est ce qui est nécessaire ?

Observez bien ses images / **TWALHOU MLI7** ↗

Elève : le sport// **TAGHDIYA LJAYDA**/// **NADAF**A

Enseignante : SVP ↗ parlez en français ↗!

Elève : manger bien //pratiquer le sport //le douche

Enseignante : on dit pas / le douche / c'est : prendre une douche ↘

Ça / c'est une nécessité / ou bien une obligation **HAJA M7ATMA** pour protéger
notre corps //et pour l'exprimer on utilise / il faut

Par exemple : Il faut aider les pauvres // Il faut respecter les parents ↘

Elève : maitresse / **MA3NAHA YADJIB 3LINA** ↘

Enseignante :oui / **MA3NAHA WECH YADJIB 3LINA NDIROU** // qu'est ce qu'il faut faire ?

Qui n'a pas compris / **N3AWADLOU**

Donne – moi des exemples ↗

Elève :Il faut aider la maman ↗

Elève :Il faut révise les leçons ↗

Enseignante :on dit / réviser ↘

Toujours après / il faut / le verbe se met à l'infinif ↗ / d'accord**YA3NI**

MANSARFOUCHOU

On peut même transformer cette expression à la forme négative / Il ne faut pas

Observez bien l'image suivante ↗

On dit : Il ne faut pas frapper les amis// Il ne faut pas couper les plantes

C'est pour interdire **YA3NI LITA7DIR**

Prenez les ardoises ↗ allez vite ↗ écrivez / il faut / attention aux fautes↗ !

W MATAKLOUCH

Takwa au tableau ↗ très bien / belle écriture ↗

Aymen corrige ↗! T'as oublié le / t

Cours : 5° AP

Projet 04 :Lire et écrire un texte prescriptif

Séquence 01 : Identifier un texte qui présente des conseils

Activité : Grammaire **Horaire** : 13h45'/14h00 '

Thème : les constituants du groupe verbal (v + c.o.d)**Durée** : 45 mn

Compétence à installer : Maitriser les aspectsgrapho- moteurs écrire

Objectifs :Prendre conscience du fonctionnement de la langue

Déroulement de l'activité :

La première étape :**Motivation**

Enseignante :Combien de groupe compose-t-il une phrases simple ↗ ?

Elève : Deux groupes ↗

Enseignante : lesquels ↘

Elève : groupe nominal sujet / groupe verbal

Enseignante : Donne – moi des exemples ↗

Elève : Je regarde la télévision ↗

Amina cherche un livre ↗

La deuxième étape : Découverte / analyse

Enseignante : Dites – moi par quoi commence t –il le GV ↗?

Elève : FI3L AH maitresse verbe ↗

Enseignante : Ou se termine t-il le GV ↗ ?

Elève : AKHER LJEMLA

Enseignante : Non ↗ en français ↘

Elève : Le point ↗

Enseignante : Si je pose la question / Je regarde quoi ? ↘

Elève : la télévisionmadame ↗

Enseignante : Très bien / quel est le rôle de ce mot ↗ ?

Elève : KIFAHmaitresse ↘

Enseignante : Si je supprime ce mot /la phrase devient ///?

Elève : MACHI KAMLA

Enseignante : Et alors !/ on a besoin d'un autre mot pour compléter le sens de la phrase ! ///

Elève : ZAYLMAF3OUL BIHI

Enseignante : Oui / il complète la phrase / 3ADIKa NSAMOUH un complément

On pose la question / Qui / Quoi

Qui indique la personne / KI NSAKSOU 3LA CHAKHS// MAN ↘

Quoi indique l'objet / KI NSAKNOU 3LA ALACHYAA // MADA ↘

Suivez avec moi cet l'exemple / je rencontre mes amis //

Je rencontre qui ↗ ? mes amis **NSAKSOU 3LA** la personne ↘

Les enfants regardent les étoiles // les étoiles **HNA NSAKSOU 3LA CHAYAA**

Cours : 5° AP

Projet 04 : Lire et écrire un texte prescriptif

Séquence 01 : Identifier un texte qui présente des conseils

Activité : Conjugaison **Horaire :** 14h00 '14h45'

Thème : L'impératif

Durée : 45 mn

Compétence à installer : Maîtriser les règles de la conjugaison

Objectifs : Identifier l'impératif et savoir l'employer

Déroulement de l'activité :

La première étape : Motivation

Enseignante : La fois passée / on a vu la forme pronominale / **A3TOUNI** un exemple

Elève : **LI FIH** se ↗

Enseignante : regardez ↗ / qu'est ce que je fais ! je ///

Elève : laver/ se laver madame ↗

Enseignante : on dit je ↘ **NOURHANE** continue //

Elève : je me lave les mains ↗

Enseignante : ou bien je // ↗

Elève : je me brosse les cheveux madame ↗

La deuxième étape : Découverte / analyse

Enseignante : maintenant / **TWALHOU MLI7** / observez bien les phrases suivantes ↘

Que remarquez – vous ↗

Elève : phrases simple ↗

Enseignante : c'est tout ! ↗

Elève : phrase **BDAT B FI3L** ↗

Enseignante : on a l'habitude de former des phrases avec quoi ↘ ?

Elève :ISM ➔

Enseignante : essayez de parler en français ! ///

Elève :nom // DAMIR

Enseignante : **GOLT** en français ➔ ///

Elève : je / il / nous

Enseignante : C'est quoi / je / il / nous **3ANDHOM ISM** ➔

Elève : pronoms personnels ➔

Enseignante : pourquoi ces phrases ont commencé par un verbe ? // réfléchissez bien ! ➔

Elève : (pas de réponse)

Enseignante : BELKIS vient stp ➔// (l'enseignante ordonne l'élève) Ferme la porte

Elève :LIL AMAR madame ➔

Enseignante : oui / c'est pour donner un ordre / **YA3NI AMAR**// meme pour donner des conseils // prends des repas équilibrés **TMAD NASIHA** ➔

Ces verbes sont employés à l'impératif // ils se conjuguent seulement avec / Tu / Nous

/ Vous **LOUKHRIN LA** ➔

Elève :MANAKTBOUHOMCH ➔ tu / nous / vous

Enseignante : la phrase commence directement par un verbe **MANAKTBOUHOMCH** ➔

Annexe03 :

Questionnaire destiné aux enseignants de FLE au cycle primaire

Dans le cadre d'un travail de recherche, portant sur le recours à la langue maternelle pendant le cours de FLE chez les enseignants de cycle primaire, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire suivant :

1-Combien d'année votre expérience dans l'enseignement s'étend – elle ?

De 5 ans à 10 ans ☐

De 10 ans à 15 ans ☐

De 15 ans à 20 ans ☐

De 20 ans à 30 ans ☐

2-Selon vous, les problèmes des enseignants de FLE au cycle primaire sont :

D'ordre didactique ☐

D'ordre pédagogique ☐

D'ordre technique (matériels) ☐

D'ordre sociologique ☐

3-Faites – vous le recours à la langue maternelle pendant le cours FLE ?

Toujours ☐

Parfois ☐

Rarement ☐

4-Ce recours se fait t-il en :

Arabe classique ☐

Arabe dialectal ☐

Berbère ☐

5-Servez – vous de cette la langue maternelle pour :

Expliquer le vocabulaire ☐

Faciliter l’acquisition de la grammaire ☐

Favoriser la communication orale ☐

Remédier et développerles apprentissages premiers ☐

6-Quelle est la fonction majeure de ce recours ?

Installer des compétences ☐

Assurer une intercompréhension ☐

Vérifier les acquis ☐

Débloquer certaines situations ☐

Favoriser l’apprentissage ☐

7-Ce recours parvient t-il à satisfaire vos attentes ?

Tout à fait ☐

La plupart du temps ☐

Pas du tout ☐

8-Quel l’inconvénient principal de ce recours sur l’apprentissage de FLE ?

Progrès freiné ☐

Dépendance de la LM ☐

Des difficultés à produire en FLE ☐

Incompétence lexico-syntaxique

☐

9-Comment décrivez – vous le rôle de la LM dans un cour de FLE ?

Indispensable

☐

Essentiel

☐

Facilitateur

☐

Négligeable

☐

10-Considérez- vous donc ce recours comme :

Un moyen

☐

Une aide

☐

Un obstacle

☐